Rapport d'activités 2019

les Portes de la Thiérache
Communauté de Communes

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 1 24/06/2020 10:28:56

Sommaire

Rappel

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.
Tel est l'objet du présent rapport, au titre de l'année 2019.

Directeurs de la publication :
Pierre Didier et
Jean-François Pagnon

Conception graphique et
mise en page : Olivier Michaux

Crédits photos :
C.C des Portes de la Thiérache

Impression : Alliance Partenaires Graphiques

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-3162
pefc-france.org

Présentation générale

La collectivité 05
Les élus communautaires 06
Les agents communautaires 07

Environnement

Les déchets 09-15
L'assainissement 16-19
Eau et biodiversité 20-22

Développement économique

Zones d'activités intercommunales 24
Les partenaires et les aides 25-28

Actions sociales et cadre de vie

Chantier d'insertion 30-33
Numérique 34-35
Enfance - Jeunesse 36-37
Piscine intercommunale 38
Habitat 39
Transition énergétique 40-41
Service technique 42

Communication

Conception graphique et numérique 44

Nos partenaires

Le Pays de Thiérache 46-50
L'Office de tourisme 51-53
Les associations partenaires 54

Les finances

55 -59

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 2 24/06/2020 10:28:56

Le territoire

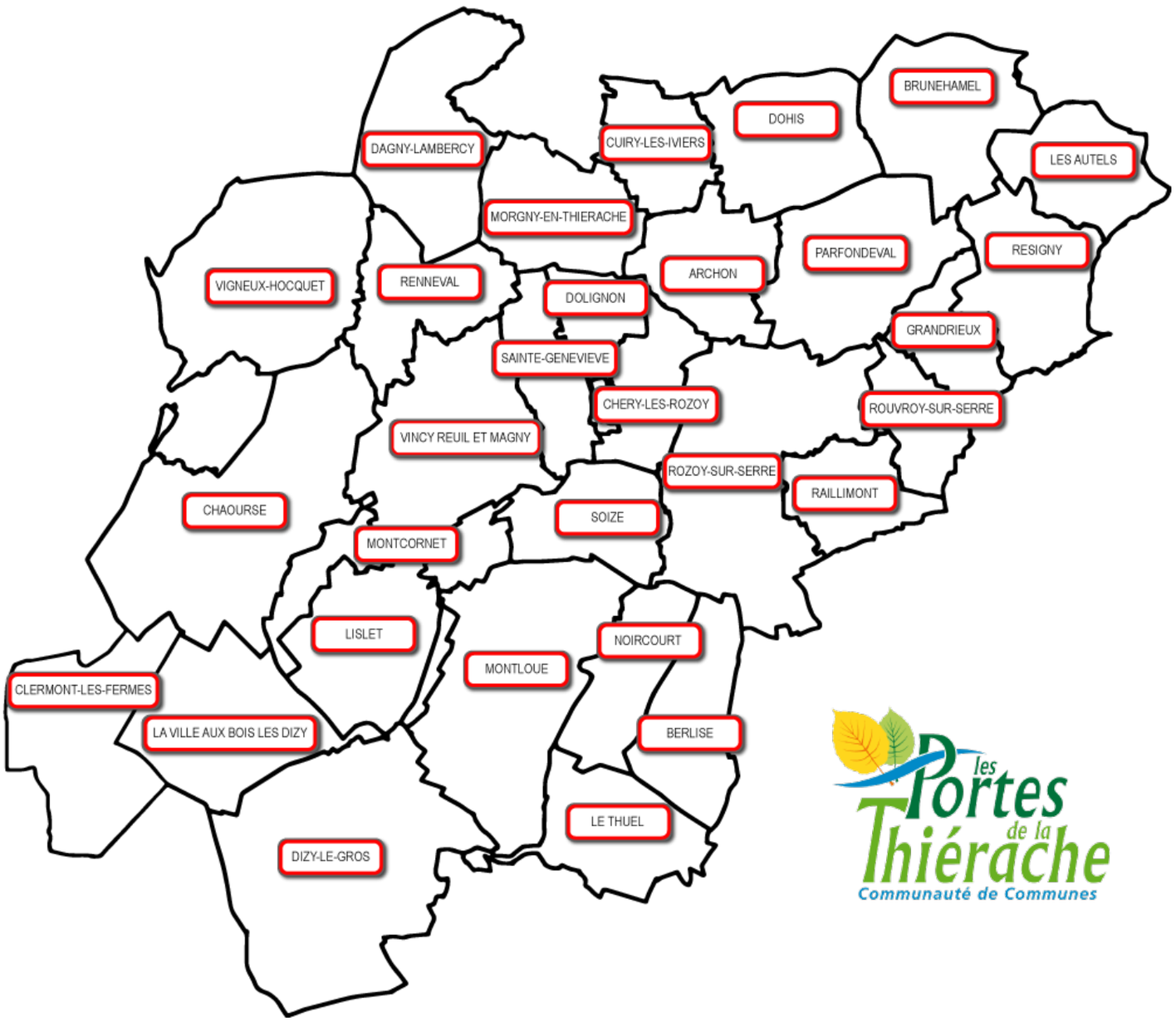

les Portes de la Thiérache
Communauté de Communes

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 3 24/06/2020 10:28:56

Présentation générale

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 4 24/06/2020 10:28:56

La collectivité

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache a été créée le 22 décembre 1997. Elle compte aujourd'hui 30 communes, 7 290 habitants et fait partie de l'arrondissement de Laon et du canton de Vervins.
La communauté de communes est présidée par Pierre Didier depuis mars 2014.

La communauté de communes intervient dans plusieurs domaines de compétences obligatoires et optionnelles :
- Développement économique,
- Aménagement de l'espace,
- Environnement,
- Assainissement,
- Déchets,
- Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- Gestion des salles de tiers lieux numériques,
- Insertion,
- Service Public Itinérant.

Elle exerce également des compétences facultatives :
- Tourisme,
- Enfance et jeunesse,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Réseaux et services locaux de communications électroniques (la fibre).

Les chiffres clés 2019

30 communes
7 290 habitants
257 km²
28,36 habitants/km²

Population au 1er janvier 2019 (Source Insee 2018)

Archon	90 Archonais
Les Autels	77 Autelois
Berlise	125 Berlisois
Brunehamel	477 Brunehamelois
Chaourse	530 Chaoursiens
Chéry-les-Rozoy	102 Chéryacois
Clermont-les-Fermes	124 Clermontois
Cuiry-les-Iviers	32 Cuiryens
Dagny-Lambercy	123 Dagnysiens
Dizy-le-Gros	790 Dizois
Dohis	102 Dohisois
Dolignon	49 Dolignonais
Grandrieux	82 Grandrieusiens
Lislet	233 Lisletois
Montcornet	1440 Montcornetois
Montloué	191 Montlouésiens
Morgny-en-Thiérache	98 Morigniens
Noircourt	83 Noircourtois
Parfondeval	140 Parfondevalois
Raillimont	81 Raillimontois
Renneval	135 Rennevalois
Résigny	181 Résigniens
Rouvroy-sur-Serre	41 Rouvroyens
Rozoy-sur-Serre	1028 Rostands
Sainte-Geneviève	75 Genovéfains
Soize	98 Soizois
Le Thuel	183 Thuellois
Vigneux-Hocquet	269 Vigneusiens
La Ville-aux-bois-les-Dizy	185 Villeboisiens
Vincy Reuil et Magny	126 Vincyacois

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 5 24/06/2020 10:28:56

Les élus communautaires

Le bureau communautaire

Président **Pierre Didier** Maire de Dagny-Lambercy	Vice-président (eau et assainissement) **Patrice Le Roux** Maire de Noircourt	Vice-président (finances, communication et numérique) **Jean-François Pagnon** Maire de Brunehamel	Vice-président (gestion des déchets et insertion) **Guy Le Provost** Maire de Montcornet
Vice-président (Tourisme et habitat) **Xavier Boulande**	Vice-président (Jeunesse, social, scolaire/NAP) **Michel Tellier**	Membre **Jean-Marie Bouché** Maire de Dizy-le-Gros	Membre **Nicolas Fricoteaux** Adjoint au maire de Rozoy-sur-Serre
Membre **Jean Lecuyer** Maire de Lislet	Membre **Monique Loriette** Maire de Raillimont	Membre **Edmond Van Ruymbeke** Maire de Vincy-Reuil et Magny	Membre **Jean-Luc Villain** Maire d'Archon

Le conseil communautaire

Pour les communes de - de 500 habitants
Le délégué est obligatoirement le maire, le suppléant, le 1er adjoint

Archon **Jean-Luc Villain**	Les Autels **Éric Hallé**	Berlise **Mickaël Jacques**	Chéry-lès-Rozoy **Fabrice Luce**	Clermont-les-Fermes **Étienne Coulbeaut**
Cuiry-lès-Iviers **J-François Carlier**	Dagny-Lambercy **Pierre Didier**	Dohis **Alain Latour**	Dolignon **Arnaud Leclercq**	Grandrieux **Nicole Bart**
Lislet **Jean Lecuyer**	Montloué **Véronique Tramut**	Morgny-en-Thiérache **Hervé Leclercq**	Noircourt **Patrice Le Roux**	Parfondeval **Luc Vitaux**
Raillimont **Monique Loriette**	Renneval **Pierre Braem**	Résigny **Michel Lemaire**	Rouvroy-sur-Serre **Thérèse Bertrand**	Sainte-Geneviève **Guy Labroche**
Soize **Philippe Papin**	Le Thuel **David Van Den Hende**	Vigneux-Hocquet **Claude Lefèvre**	La Ville aux Bois-les-Dizy **Mickaël Gerlot**	Vincy-Reuil et Magny **Edmond Van Ruymbeke**

Pour les communes de + de 500 habitants, désignation des délégués titulaires par le conseil municipal.
Pour les communes de + de 1000 habitants, les délégués communautaires sont élus au suffrage universel, en même temps que les élections municipales. Ces communes n'ont pas de délégués suppléants.

Brunehamel 2 délégués titulaires **Jean-François Pagnon** **Alain Didier**	Chaourse 2 délégués titulaires **Michel Charpentier** **François Delbaere**	Dizy-le-Gros 3 délégués titulaires **Jean-Marie Bouché** **Martin Appert** **Gilles Queille**	Montcornet 6 délégués titulaires **G. Le Provost - B. Muzy** **S. Labroche - M. Tellier** **P. Debrumetz - D. Michel**	Rozoy-sur-Serre 4 délégués titulaires **N. Fricoteaux - C. Bernaille** **X. Boulande- M. Maingaint**

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 6 24/06/2020 10:28:57

Les agents

DIRECTION

Estelle Callay : directrice générale

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lisa Uzabiaga : cheffe de service
Brigitte Abrial : assistante urbanisme
Liliana Musiedlak : coordinatrice développement local (en remplacement de Lisa Uzabiaga de mi-août à fin 2019)
Olivier Michaux : chargé de communication
Gérard Renard : encadrant chantier insertion (de janvier à mi-mai 2019)
Didier Bourgeois : encadrant chantier insertion (mi-mai 2019 à fin 2019)
Romuald Dupont : technicien informatique et animateur des espaces numériques
Baptiste Halin : service civique, animateur des espaces numériques

SERVICE DÉCHETS

Sandra Pochat : cheffe de service
Stacy Robinet : Service Civique Cit'ergie–(début mai - fin décembre)
Didier Naveau : gardien de déchetterie Montcornet
Gilles Jovet : gardien de déchetterie Rozoy-sur-Serre

SERVICE EAU ET BIODIVERSITÉ

Luc Girardot : chef de service
Laurent Monsterleet : technicien SPANC
Éric Tavernier : technicien de maintenance AC
Marjorie Housset : assistante assainissement
Tidjy Lejeune : agent de maintenance en apprentissage

SERVICE ADMINISTRATIF

Guy Colas : secrétaire (départ à la retraite fin décembre 2019)
Fabien Caigniet : comptable
Madison Borne : secrétaire

SERVICE PUBLIC ITINÉRANT (SPI)

Pauline Liebens : chargée de mission SPI
Mégan Keyser : agent d'accueil SPI

SERVICE TECHNIQUE

Gérard Renard : chef de service (départ à la retraite fin décembre 2019)
Alain Boursigaux : agent polyvalent, en charge de l'équipe mutualisée espaces verts.
Claude Thorin : agent d'entretien des bâtiments et espaces verts
Arnaud Thorin : agent d'entretien des bâtiments et espaces verts
David Duchêne : agent d'entretien des bâtiments et espaces verts

CHANTIER D'INSERTION

Didier Bourgeois (encadrant)
Yasmina Ayouba Said
Sophie Delaître
Vincent Demorgny
Stéphanie Deveaux
Éric Divry
Jean-Marc Édart
Laurent Erckelboudt
Aurélien Flamant
Cyril Gauthiez
David Gondry
Julien Hernoux
Philippe Herregods
Yves Lagneaux
Mickael Lavallard
Denis Lavancier
Éric Lavancier
Cédric Lemaire
Brigitte Lemaire
Thomas Neveu
Vincent Noiret
Sébastien Plateaux
Brandon Renaux
Philippe Vanderclissen

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 7 24/06/2020 10:28:57

Environnement

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 8 24/06/2020 10:28:57

Les déchets

Les missions du service Déchets sont :
- La gestion de la collecte et le traitement des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire,
- La gestion des déchetteries,
- La sensibilisation dans un but de réduire les déchets.

La CCPT propose à l'ensemble des administrés les prestations suivantes :
-La collecte en porte-à-porte une fois par semaine avec l'utilisation d'un véhicule équipé de 3 compartiments, destinés à recueillir les OM (Ordures Ménagères) en sacs, la collecte sélective en multimatériaux et le verre,
- La collecte du verre en apport volontaire (18 bornes appartenant aux communes),
- La collecte du textile en apport volontaire,
- Deux déchetteries à Rozoy-sur-Serre et à Montcornet.

À sa création, la CCPT a instauré la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Cette taxe est calculée suivant un taux voté chaque année par la CCPT, appliqué à la valeur locative du bien occupé. Partant du constat que cet impôt est injuste et n'incite pas les habitants à réduire leurs déchets, une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative a été entamée en 2017

Vers une tarification incitative...

Une étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative couplée à une étude d'optimisation du service a été réalisée en 2019 par les bureaux d'études ANETAME Ingénierie et OMNIS Conseil.
Cette étude s'est composée de :
1) Une concertation de la population, ayant pour but de faire ressortir les besoins des usagers, notamment pour ce qui est du mode et de la fréquence de collecte, les graphiques ci-dessous présentent les résultats de cette concertation. **Souhaits des usagers :**

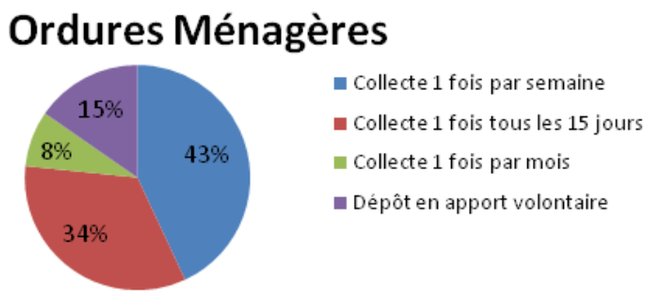

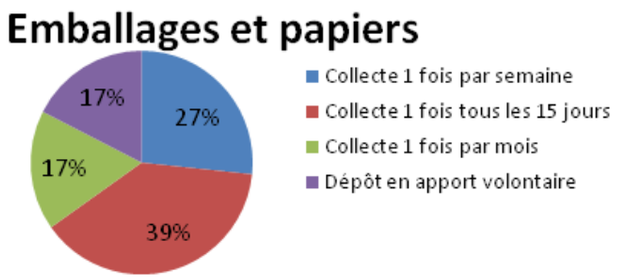

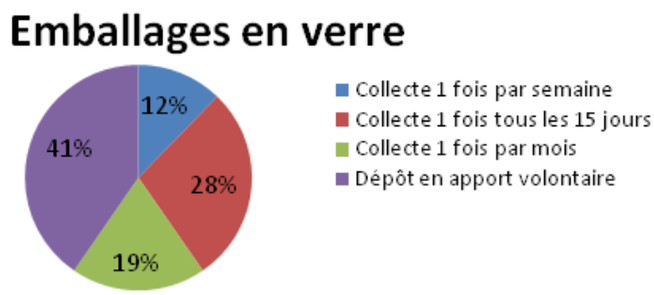

Concernant la tarification incitative, 65% des répondants ont indiqué être favorables à faire payer chaque usager proportionnellement aux déchets qu'il produit.

2) Une étude des impacts techniques et financiers de la mise en place d'une tarification incitative et différentes pistes d'optimisation du service déchets. Ainsi les coûts globaux de différents scénarios ont été comparés :
- 1er scenario : on ne change rien au fonctionnement actuel du service,
- 2ème scenario : on garde les mêmes modes de collecte mais le financement inclut une part incitative,
- 3ème scénario : en plus du financement incitatif, la collecte est optimisée avec :
• Une collecte du verre en borne d'apport volontaire,
• Une collecte des emballages une semaine sur 2 (la suppression de la collecte du verre en porte-à-porte libérant de la place dans le bac, les volumes de bacs actuels seront suffisants).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 9 24/06/2020 10:28:57

Suite aux conclusions de l'étude, le conseil communautaire a délibéré favorablement à la mise en place :
- D'une tarification incitative (TEOM incitative avec comptabilisation des levées, il n'y aura pas de pesées des bacs),
- De la collecte du verre en apport volontaire,
- De la collecte des emballages 1 semaine sur 2.
L'ensemble de ces changements seront effectifs à l'issue du marché de collecte actuel, soit le 1er mars 2021.

La collecte en apport volontaire (AV)

Le verre

18 bornes d'apport volontaire (AV) sont réparties sur le territoire. L'objectif est de développer cette collecte.
Afin d'inciter les habitants à mettre le verre dans les bornes d'apport volontaire, un partenariat a été signé avec la ligue contre le cancer : pour chaque tonne de verre collectée, 2,50€ seront reversés à la ligue.
La réalisation de panneaux pour ces bornes, leur affichage et la communication ont été réalisés en 2019.
Cette communication a été efficace puisqu'on constate un transfert de tonnage du verre collecté en porte-à-porte vers l'apport volontaire.

Année	Tonnes de verre collectées en Porte à Porte (PAP)	Tonnes de verre collectées en Apport Volontaire (AV)	Total
2018	298,63	4,23	302,86
2019	288,81	19,41	308,22

La communication est essentielle à la réussite de ce projet
- Mars 2019 : article sur la tarification incitative dans le journal intercommunal,
- Mai 2019 : diffusion d'une note d'information contenant les dates des réunion de concertation et le questionnaire (distribution dans toutes les boîtes aux lettres ainsi que par Facebook, la newsletter et le site internet de la CCPT),
- Juin 2019 : organisation de réunions de concertation,
- Juin 2019 : encart sur la tarification incitative et sur les solutions pour réduire ses déchets dans le journal intercommunal,
- Octobre 2019 : article dans le journal intercommunal sur les dépôts sauvages et foire aux questions sur la TEOM,
- Janvier 2020 : diffusion d'un 4 pages synthétisant l'étude réalisée, les décisions prises et rappelant les consignes de tri (distribution dans toutes les boîtes aux lettres, publication sur Facebook et sur le site internet de la CCPT).

Le devenir de ce verre ?
Le verre en apport volontaire comme en porte à porte (Pap) est directement transporté chez O-I Manufacturing à Reims. L'établissement est spécialisé dans le domaine de la conception, fabrication et vente d'emballages en verre associant pureté, durabilité et valorisation de nombreuses marques, parmi les plus connues au monde des secteurs de l'alimentation et des boissons. O-I Manufacturing fabrique des bouteilles, bocaux et récipients en verre. Le verre étant recyclable à l'infini, on le retrouve sous forme de bouteilles ou autres contenants en verre.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 10 24/06/2020 10:28:58

Le textile

29.27 tonnes collectées par l'entreprise d'insertion Le Relais sur l'ensemble des bornes du territoire.

Les textiles, une fois collectés, sont dirigés vers le centre de tri «Le Relais» à Ploisy près de Soissons (02). Le Relais Nord-Est -Île de France est une société coopérative active depuis 22 ans. Avec douze établissements à travers la France, elle a réalisé sur l'année 2016, un chiffre d'affaires de 3 934 200 €.

Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du «Relais» ou destinés à l'export.
Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par «le Relais» dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie ou pour la fabrication de matériaux comme par exemple l'isolant Métisse®.
La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

La collecte en porte à porte (PAP)

Le tri des déchets recyclables ainsi que le traitement des ordures ménagères sont assurés par la société Recyclage des Vallées. Les tonnages collectés ainsi que leur évolution sont présentés ci-après :

Année	OM Tonnes	Recyclables Tonnes	Verre Tonnes
2017	1 482	320,48	328,54
2018	1 481	328,40	302,86
2019	1 416	329,26	308,22

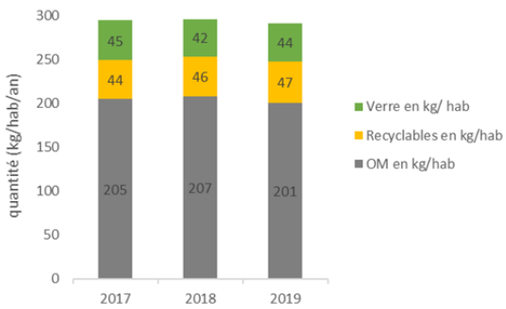

En 2019, on observe une diminution des ordures ménagères de 6kg/hab.

Les déchetteries

Le territoire compte 2 déchetteries : la déchetterie de Rozoy-sur-Serre et celle de Montcornet. Un gardien par déchetterie assure la surveillance et l'accompagnement des usagers.

En 2018, une enquête de satisfaction sur les déchetteries a été envoyée à l'ensemble des habitants. L'analyse des réponses des usagers ainsi que les données de fréquentation remplies par les gardiens, ont permis d'instaurer des nouveaux horaires à compter de juillet 2019, afin d'optimiser l'ouverture des lieux.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 11 24/06/2020 10:28:59

Répartition des tonnages par flux et par déchetterie

Type de déchets	Montcornet (tonnes)	Rozoy-sur-Serre (tonnes)	Autres (Station épuration, incendie, piscine.	**Total (tonnes) 2019**	Montcornet (tonnes)	Rozoy-sur-Serre (tonnes)	Autres (Station épuration, incendie, piscine.	**Total (tonnes) 2018**
Encombrants	334,4	235,7		570	332,66	220,70		**553,36**
Déchets verts	261,7	132,6		394,3	260,18	156,88		**417,06**
Bois	88,7	62,5		151,2	78,90	56,68		**135,58**
Gravats	68,6	41,6		110,2	86,14	40,60		**126,74**
Déchets ameublement	85,0	-		85,0	76,36	non collectés		**76,36**
Cartons	45,9	25,6		71,5	51,48	22,60		**74,08**
Plastiques rigides	29,5	18,3		47,8	29,2	14,3		**43,6**
Ferrailles	39,6	19,2		58,8	26,7	5,5		**32,3**
Déchets dangereux	11,2	4,8	0,5	16,5	11,71	4,54	5,0	**21,3**
Pneus	3,8	-		3,8	12,01	-		**12,01**
Huiles végétales	0,15	0,12		0,27	0,36	-		**0,36**
DASRI (déchets hospitaliers)	0,05	-		0,05	0,11	-		**0,11**
D3E (déchets électriques et électroniques)	44,7	17,5		62,3	41,72	16,13		**57,85**
Total	**1 013,36**	**557,99**	**0,5**	**1 571,82**	**1 007,59**	**537,99**	**5,0**	**1 550,63**

Entre 2018 et 2019 l'augmentation du tonnage total est de 1,36%.

- Les tonnages sont globalement stables. On constate une baisse des déchets dangereux en 2019 dûe au fait que suite à l'incendie du container contenant les déchets dangereux, une grande partie de ceux-ci a été évacuée en 2018 (section autre).
- Sur la déchetterie de Montcornet, globalement les tonnages sont stables. Certains déchets ont des tonnages fluctuants (pneus, huiles végétales) dûs à des collectes occasionnelles.
- À Rozoy-sur-Serre, globalement augmentation de tous les déchets par rapport à 2018, un fait dû à une baisse des déchets en 2018 suite à plusieurs périodes de fermeture (3 semaines pour travaux et 1mois suite à l'incendie).
- Diminution des déchets verts (résultat dû à la fermeture temporaire de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre et non pas à un changement de comportement).
- Ferraille +248% : efficacité des gardes corps contre le vol de ferraille.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 12 24/06/2020 10:29:00

Les coûts

		Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes
FONCTIONNEMENT	Collecte sélective	515 957,31 €	567 643,07€	
	Déchetteries	130 514,32€	144 190,43€	
	ZDZG (Zéro déchet Zéro Gaspillage)	23 528,13€	27 131,03€	
	Subvention ZDZG			71 196,10€
	Étude TI (Tarifcation Incitative)	28 950,00€	34 740,00€	
	Subvention TI			23 142,00€
	Autres (carburant, téléphone...)	1 824,15€	2 091,10€	
	Charges personnel		88 219,52€	
	Recettes personnel			5 424,45€
	Recettes composteurs et gobelets			393,50€
	Rachats de matérieux			27 326,52€
	Soutiens éco-organismes			118 449,06€
INVESTISSEMENT	Études construction déchetterie Montcornet	14 695,64€	17 634,77€	
	Suite incendie Rozoy-sur-Serre	1 854,00€	2 224,80€	
	Remboursement assurances suite incendie			5 539,32€
	Achats bacs	2 610,00€	3 132,00€	
	Matériel bureau (chaises)	183,30€	219,96€	
	TOTAL	**720 116,85€**	**887 226,68€**	**251 470,95€**
	Coût global du Service Déchets		**635 755,73€**	
	TEOM			**611 567,00€**
		Reste à charge budget principal : 24 188,73€		

	Objet	Coût HT **2018**	Coût TTC **2018**	Coût HT **2019**	Coût TTC **2019**	Évolution
Collecte en AV	Collecte des bornes à verre	1 950,00€	2 145,00€	2 100€	2 310€	Stable
Collecte en PAP	Coût collecte	291 140,33€	320 254,36€	310 215,82€	341 237,41€	+6,5%
Collecte en PAP	Coût traitrement OM	124 272,52€	136 699,78€	122 356,28€	134 591,92€	-1,5%
Collecte en PAP	Coût tri	70 103,01€	77 113,31€	80 385,21€	88 423,74€	+14%
Collecte en PAP	Unité de publication			900€	1 080€	
	Total général	487 465,86€	536 212,45€	515 957,31€	567 643,07€	

Les dépenses liées à la collecte sélective sont en augmentation par rapport à 2018 due au renouvellement du marché de collecte en porte à porte, sur lequel nous avons eu très peu d'offres, et celles reçues proposaient des prix plus élevés que nos prix actuels.
Les dépenses en augmentation sont celles liées à la collecte et au tri des recyclables. L'optimisation du service prévu pour 2021 devrait permettre de maîtriser ses coûts.
Les coûts de traitement des ordures ménagères ont pu être contenus grâce
- à une diminution des ordures ménagères traitées (65 tonnes en moins – 83,8 euros / tonnes – 5447 euros d'économisés),
- le passage de l'enfouissement à l'incinération des ordures ménagères et donc une TGAP (Taxe générale sur les activités Polluantes) moins elevée.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 13 24/06/2020 10:29:00

Les déchetteries

Objet	Coût HT 2018	Coût TTC 2018	Coût HT 2019	Coût TTC 2019
Enlèvement et traitement DDS (Déchets Dangereux Spécifiques)	16 859,07€	18 544,98€	8 847,90€	9 732,70€
Enlèvement des bennes déchetteries	45 784,12€	50 362,53€	50 139,41€	55 153,35€
Traitement des déchets déchetteries	60 390,12€	66 429,13€	62 208,17€	68 429,00€
Enlèvement et traitement des pneus	-	-	1 087,94€	1 196,73€
Déchetteries divers	7 261,15€	8 659,22€	8 230,90€	9 678,65€
Total général			**130 514,32€**	**144 190,43€**

La déchetterie de Montcornet

Concernant la déchetterie de Montcornet, les dépenses d'investissement sont liées à la construction de la nouvelle déchetterie.

Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
Anetame Ingéniérie	Assistance Maîtrise d'Ouvrage déchetterie de Montcornet	2 160,00€	2 592,00€
Géotec	Étude géotechnique	900,00€	1 080,00€
Verdi	Maîtrise d'Ouvrage déchetterie de Montcornet	4 307,37€	5 168,85€
Altanéo	Architecte déchetterie de Montcornet	6 510,00€	7 812,00€
Véritas	Contrôleur technique	443,27€	531,92€
SCP Martin	Géomètre	375,00€	450,00€

Prévention

La réduction des déchets est depuis longtemps une ambition majeure sur le territoire, et s'est traduite par l'engagement de la CCPT dans divers programmes de prévention des déchets. Depuis juillet 2016, elle est lauréate de l'appel à projet TZDZG (Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage). En 2019, diverses actions ont été menées dans ce cadre. Voir ci-après.

- Informations régulières sur la page Facebook « Portes de Thiérache Zéro Déchet »,
- Articles de sensibilisation dans chaque journal intercommunal,
- Distribution gratuite de compost (24 m³) à près de 200 foyers dans les deux déchetteries,
- Mise en place de compostage collectif à Rozoy-sur-Serre et Montcornet,
- Mise en place de bacs pour compost à l'EHPAD La Résidence Hélisende à Rozoy-sur-Serre et informations prodiguées quant à la réduction du gaspillage alimentaire,
- Pesées des denrées alimentaires gaspillées dans les écoles grâce à un partenariat entre la CCPT et le Syndicat intercommunal des écoles maternelles et primaires du Pays rostand,
- Sensibilisation des scolaires avec l'achat d'ouvrages spécifiques traitant des déchets et de l'environnement,
- Sensibilisation au tri sélectif dans les écoles du territoire,
- Défi familles zéro déchet avec fourniture de kits par la CCPT et pesées régulières,
- Prêt de gobelets aux associations et autres organismes lors de manifestations : 2500 gobelets prêtés en 2019.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 14 24/06/2020 10:29:00

Construction d'une nouvelle déchetterie à Montcornet

La déchetterie actuelle de Montcornet n'est pas du tout fonctionnelle par rapport au nombre d'usagers qu'elle draine. Le quai ne permet pas de développer de nouvelles filières de valorisation, l'aménagement des différentes zones de dépôt au sol (branches, gravats, pneus…) est dangereux et insuffisamment signalé et sécurisé. Le terrain actuel ne permet pas une extension suffisante pour satisfaire les nouveaux besoins. C'est pourquoi, en 2018 les élus ont fait le choix d'une construction neuve sur un autre terrain. L'objectif de cette nouvelle déchetterie est d'être en capacité d'accueillir une quantité de déchets bien plus importante qu'actuellement, en diminuant sensiblement le service sur Rozoy.

Un maître d'œuvre, le bureau d'étude Verdi, a été recruté au printemps 2018 pour travailler sur le projet de construction. De plus la communauté de communes conservera jusqu'à la fin des travaux, un assistant à maîtrise d'ouvrage, le bureau d'études Anetame.

La future déchetterie intègrera les éléments suivants :

- Les apports en déchetteries ne cessent d'augmenter. Afin de pouvoir absorber ces flux tout en maîtrisant les coûts, il convient d'avoir des bennes plus grandes et des infrastructures permettant d'accueillir et stocker de plus grandes quantités de déchets. De plus, la tarification incitative, risque d'entraîner une augmentation des apports en déchetteries. Ces apports sont donc à anticiper et la structure se doit d'y être adaptée.
- Cette nouvelle déchetterie intégrerait un local de 80m² entièrement dédié au réemploi. Les usagers seront invités à y déposer les objets, meubles, matériaux apportés en déchetterie mais réutilisables. S'ils ne sont pas récupérés dans le mois suivant, ils seront remis dans le circuit déchets.
- Il y a une volonté de développer de nouvelles filières afin de valoriser davantage de déchets. Cela nécessite d'avoir plus d'espace que sur le site actuel. Ces nouvelles filières (plâtre par exemple) permettraient de détourner des déchets du flux des encombrants ce qui aurait une incidence environnementale (augmentation du taux de valorisation) et économique (coût de traitement du plâtre inférieur à celui des encombrants). De même, les déchets verts pourraient être scindés en 2 bennes : une pour les tontes et une pour les petits branchages. Ainsi les tontes pourraient être valorisées localement en méthanisation ou co-compostage. Le bénéfice serait également environnemental et économique (traitement local donc diminution des coûts et de l'impact environnemental du transport).
- Le contrôle d'accès permettra d'identifier les usagers et de distinguer les particuliers des professionnels. En fonction de la solution retenue, et des souhaits des élus, il permettra éventuellement de limiter, dans certains cas, l'accès au site, et d'identifier le type et la quantité de déchets apportés.

En 2019, le permis de construire a été accordé. L'arrêté préfectoral portant enregistrement d'une déchetterie a été publié.

Le début des travaux est prévu pour septembre 2020 et dureront environ 7 mois. La mise en service est donc prévue pour le printemps 2021.

Pour mener à bien ce projet, en 2018 des subventions ont été sollicitées (API 2019 et DETR 2019). À la demande des financeurs, le projet a été scindé en plusieurs phases de façon à permettre un financement optimal. Aussi en 2019, la CCPT a de nouveau sollicité l'Etat au titre de la DETR 2020 et le Conseil départemental au titre de l'API 2020 pour le financement de la 2ème phase du projet. Le plan de financement est présenté ci-dessous :

DETR	**Phase 1**	**Phase 2**	**Total**
Dépense subventionnable	199 900,00€	1 366 912,68€	1 566 812,68€
Taux 50 %	99 950,00€	683 456,34€	783 406,34€
API	**Phase 1**	**Phase 2**	**Total**
Dépense subventionnable	371 557,40€	1 253 255,28€	1 624 812,68€
Taux 20 %	74 311,48€	250 651,06€	324 962,54€
Total aides publiques	174 261,48€	934 107,40€	**1 108 368,88€**
Reste à charge CCPT			**516 443,80€**
Coût total			**1 624 812,68€**

Légende : subventions attribuées

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 15 24/06/2020 10:29:00

L'assainissement

L'assainissement collectif (AC)

En 2019, le service d'assainissement collectif dessert 4 203 habitants, soit 60 % de la population du territoire de la CCPT. On dénombre en 2019, 1 970 abonnés au service :

La Communauté de communes exploite en régie 4 stations d'épuration à boues activées, situées à Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre :
- Brunehamel = 550 EH (Equivalents Habitants),
- Dizy-le-Gros = 950 EH,
- Rozoy-sur-Serre = 1400 EH,
- Montcornet = 4 400 EH (dont 1500 EH réservés industriels + 450 EH réservés à la MATT).

La CCPT gère également 41 km de réseau d'assainissement unitaire et séparatif ainsi que 19 postes de refoulement.

Station d'épuration de Rozoy-sur-Serre.

En 2019, le service a collecté et traité près de 344 000 m³ d'eaux usées avant rejet en milieu naturel (avec 22 bilans entrée/sortie d'autosurveillance réalisées). Les équipements ont généré près de 1800 m³ de boues, soit 49,8 tonnes de matières sèches qui ont été valorisées localement en agriculture (dans un rayon de 15 km autour des stations).
Les équipements donnent lieu à une surveillance permanente, des contrôles et analyses d'eau et de boues par les agents du service : 12 analyses sur la qualité des boues réalisées et 100 % de conformité.

Les finances

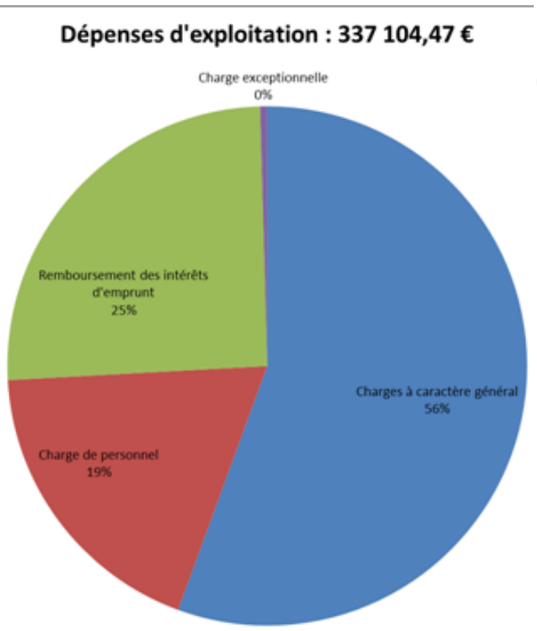

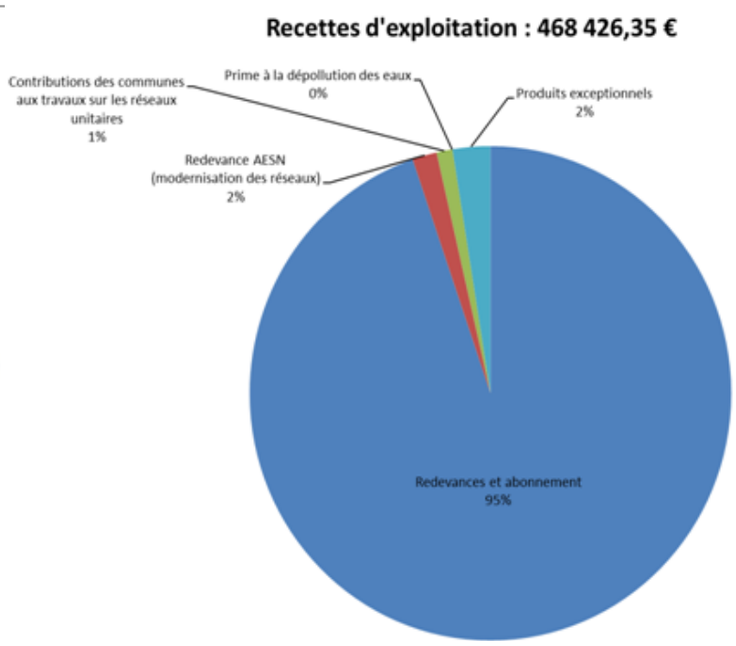

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 16 24/06/2020 10:29:00

Dépenses d'investissement : 716 167,32 €

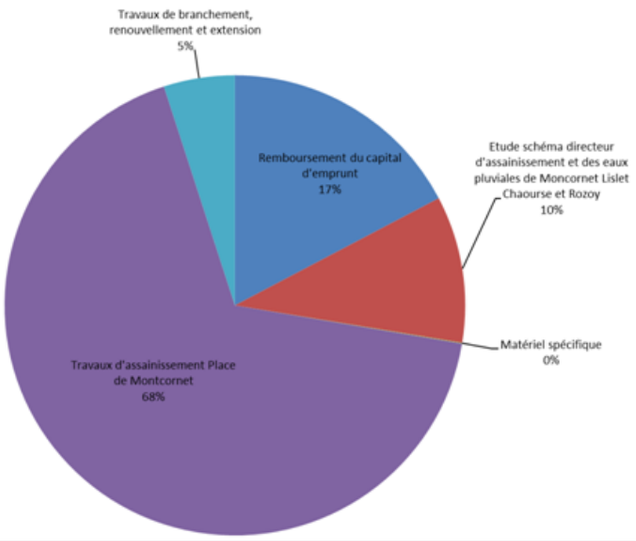

Recettes d'investissement : 455 739,51 €

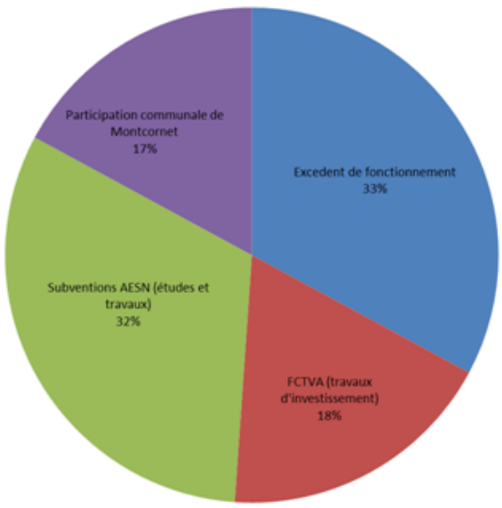

Fait marquant : les travaux d'assainissement de la place de l'Hôtel de Ville à Montcornet

Structures réservoir de la commune de Montcornet pour les eaux pluviales.

Afin de pérenniser les aménagements de surface, la Communauté de communes a engagé les travaux d'assainissement nécessaires à la requalification de la place de l'Hôtel de Ville de Montcornet réalisée par la commune.
Ainsi, 404 323 € HT de travaux ont été réalisés par les entreprises TPA et BARRIQUAND aidés à 60 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la commune de Montcornet a participé à hauteur de 77 000 € pour les travaux sur les réseaux unitaires (part eaux pluviales et une partie de la voirie), le reste de l'investissement a été supporté par le budget assainissement de la CCPT.
L'opération a consisté en la pose de :
- 350 m de canalisation pour le réseau unitaire dont 72 m posés sans tranchée,
- 244 m de canalisation pour le réseau séparatif des eaux usées,

Traversée de la RD par les canalisations d'assainissement

- 30 branchements publics individuels pour les habitations et commerces de la place (à réaliser en 2020).

Afin d'optimiser le coût et la durée du chantier, des techniques et matériaux modernes, fiables et résistants ont été mis en œuvre :
- canalisations et regards en PRV (polyester renforcé de fibre de verre) pour les grands diamètres et en polypropylène (plastique à haute résistance mécanique) pour les diamètres < ou = au 200 mm,
- chemisage de canalisation ancienne par l'intérieur et reprise de raccords par pose de manchettes en résine polymère durcissante à chaud.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 17 24/06/2020 10:29:00

Étude de Schéma Directeur d'Assainissement

État d'avancement en 2019 :

Fin 2017, la Communauté de communes a lancé une importante étude de schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales concernant les réseaux pluviaux et unitaires des communes de Montcornet-Lislet-Chaourse et Rozoy-sur-Serre.

Cette étude avait pour but de :

- identifier et cartographier les réseaux anciens parfois mal connu,
- évaluer les capacités des collecteurs (capacités hydrauliques, durée de vie résiduelle, …),
- établir un programme pluriannuel d'investissement permettant un renouvellement progressif des collecteurs anciens et dégradés.

Le délai de réalisation de cette étude est important, car cette réalisation nécessite de nombreuses investigations et mesures (mesures de débit par temps sec et temps de pluie, curage et inspections vidéo, modélisation du comportement hydraulique lors d'épisode pluvieux, …).

Cette étude s'achèvera en 2020 et ouvrira pour l'assainissement collectif de la CCPT de nouvelles perspectives d'investissement en matière de collecte et de gestion des réseaux d'eaux usées par la réhabilitation de réseaux unitaires existant, la pose de nouveaux réseaux séparatifs voire la mise en œuvre d'une gestion alternative des eaux pluviales.

Chemisage de réseau ancien par l'intérieur à Montcornet.

Assistance pour la gestion alternative des eaux pluviales dans les projets d'aménagements

Chemisage de réseau ancien par l'intérieur sur la place de Brunehamel.

En 2019, les communes de Montcornet et Brunehamel ont engagé d'importants travaux d'aménagements de leurs centres bourgs et particulièrement leurs places centrales.

Dans le cadre de chacun de ces projets, la CCPT a accompagné préalablement chacune de ses communes pour répondre à un appel à projets régional d'adaptation au changement climatique qui visait des opérations exemplaires, prenant en compte une gestion alternative des eaux pluviales, la désimperméabilisation et la végétalisation de l'espace public.

Le service Eau et biodiversité de la CCPT est intervenu avec l'association ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives) dont elle est désormais membre pour la mise en œuvre concrète de ces projets et le suivi de leur réalisation tout au long des chantiers.

Le Service est intervenu auprès de la commune de Brunehamel afin de faire un retour d'expérience auprès d'un panel d'élus, de techniciens et de professionnels lors d'une conférence organisée à la Métropole de Lille le 1er octobre 2019.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 18 24/06/2020 10:29:00

L'assainissement non-collectif (ANC)

Nombre d'abonnés : 1 641,
Soit 2 918 habitants concernés,
1 481 installations d'ANC connues et contrôlées.

Depuis 2018 ont été instaurés les nouveaux tarifs et le nouveau règlement. La périodicité des contrôles de bon fonctionnement a été portée à 10 ans contre 4 ans auparavant.

Nouveaux Tarifs à partir du 01/01/2018		Montant
Contrôles de **Conception/Implantation et bonne exécution d'un nouvel ANC** destiné à équipé un immeuble neuf (nouvel usager du Service)	*Conception/Implantation*	**200 €**
	Bonne exécution des Travaux	**200 €**
Contrôles de **Conception/Implantation et bonne exécution d'un ANC réhabilité** pour un immeuble existant **hors opération subventionnée** de réhabilitation menée par le Service	*Conception/Implantation*	**GRATUIT**
	Bonne exécution des Travaux	**GRATUIT**
Contrôles **Conception/Implantation/bonne exécution d'un ANC réhabilité et Suivi jusqu'à la réception** pour un immeuble existant dans le cadre **d'opération subventionnée** de réhabilitation menée par le Service	*Prestation Forfaitaire applicable à tout devis signé après le 1er janvier 2018*	**400 €**
1er diagnostic d'une installation d'ANC existante	*Rapport de 1er Diagnostic valable 10 ans ou 3 ans en cas de vente*	*400 € lissé sur 10 ans soit :* **40 € par an**
Contrôle périodique décennal de bon fonctionnement et de vérification de l'entretien d'une installation d'ANC existante	*Périodicité décennale à partir du 1er janvier 2018*	*400 € lissé sur 10 ans soit :* **40 € par an**
Diagnostic « à la vente » de l'ANC, obligatoire lors des transactions immobilières	*Rapport de diagnostic valable 3 ans*	**200 €**
Avis et Conseil du SPANC	*A la demande de l'usager*	**GRATUIT**

Évolution du taux de conformité depuis 2008 :

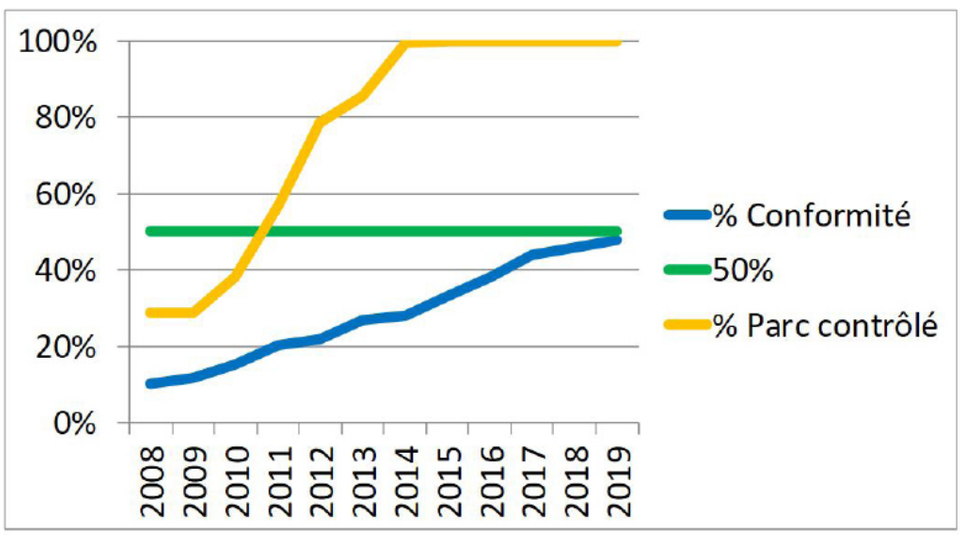

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 19 24/06/2020 10:29:00

Bilan annuel des contrôles

En 2019, le SPANC a réalisé 177 contrôles liés à l'assainissement non collectif.

Type de contrôle	Nombre de contrôles
Conception et implantation	4
Bonne exécution des travaux	4
Conception/implantation et bonne exécution des installations réhabilitées par la CCPT	0
Périodique de bon fonctionnement	124
Diagnostic à la vente	16
Autres (refus de viste, immeuble inoccupé, cas d'exonération d'obligation d'assainissement...)	29
Total	**177**

Eau et biodiversité

Préservation de la ressource en eau

Démonstration de matériel à Lislet.

Plans de gestion différenciée des espaces publics

En 2019, la CCPT a mis en œuvre son plan de gestion différenciée des espaces publics en groupement de commande avec les communes de Dagny-lambercy, Montloué, Noircourt, Lislet et Berlise.

Après le diagnostic des pratiques initiales de désherbage et d'entretien des espaces verts et publics des zones gérées par la CCPT et de ceux des communes membres du groupement, le prestataire ECO'LOGIC a proposé à chaque structure un nouveau plan de gestion intégrant l'abandon total des pratiques de désherbage chimique y compris dans les cimetières.

La CCPT ayant déjà banni depuis 2018 les phytos sur ces espaces, notamment le Val de Serre, de nouvelles pratiques de fauche de l'herbe ont été mises en œuvre privilégiant une alternance de zones conservées en herbe rase là où les besoins de passage et d'utilisation le justifie et en laissant les herbes folles s'exprimer sur les accotements ou secteurs ne nécessitant pas une tonte très régulière.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 20 24/06/2020 10:29:01

Eau potable (distribution)

Le service assiste à la demande les Maitres d'ouvrage qui le souhaitent pour la réalisation de leur projet d'études et de travaux. En 2019, ce fut le cas du syndicat de la Vallée du Hurtaut qui a réhabilité son réservoir situé sur les hauteurs de Noircourt.

Réservoir d'eau potable de Noircourt.

Eau potable (qualité)

Le service intervient au côté du syndicat d'alimentation en eau potable de la vallée de la Brune et de la Chambre d'agriculture pour la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre les pollutions diffuses défini par arrêté préfectoral autour de l'aire d'alimentation du captage de Morgny en Thiérache.
Un comité de pilotage conduit par la Direction Départementale du Territoire de l'Aisne se réunit périodiquement afin de rendre compte des avancées et des efforts des exploitants agricoles et des collectivités pour améliorer la qualité de l'eau au captage.

Un programme similaire est en cours de mise en œuvre pour le captage de Montcornet exploité par le Syndicat des eaux de la Région de Montcornet ainsi que des actions volontaires autour du captage de Noircourt (Syndicat d'alimentation en eau potable de la Vallée du Hurtaut).

Syndicat de rivières

La CCPT est membre du syndicat de gestion et d'aménagement du Vilpion et de la Serre amont. C'est cet organisme qui réalise les études et travaux d'aménagement et de restauration des berges de la Serre, du Hurtaut et également de la Brune sur le territoire de la CCPT.
Cette année a vu la récolte des fruits d'un long travail d'études mené conjointement avec le syndicat depuis sa création en 2010 et qui représentaient des objectifs importants du contrat global pour l'eau entre la CCPT et l'Agence de l'eau (2010-2016).
Ainsi, certains auront pu constater les travaux d'arasement des seuils (barrage des anciens moulins) de Chaourse sur la Serre et Lislet sur le Hurtaut. Ces anciens ouvrages n'étaient plus utilisés et créaient des désordres hydrauliques en plus de rompre la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau. Il est important de rappeler le rôle de la CCPT dans l'émergence de ces travaux.

• *Travaux du seuil de Chaourse sur la Serre :*
- Cout prévisionnel : 577 132,00 € HT
- Financement 100 % (80 % AESN-Agence de l'Eau Seine-Normandie + 20 % FEDER-Fonds Européen de Développement Régional),

• *Travaux du seuil de Lislet :*
- Cout des travaux : 134 340 € HT
- Financement 100 % (80% AESN + 20 % FEDER).

Aussi, d'autres travaux suivront, notamment un programme de restauration et de protection des berges de l'amont vers l'aval.

Travaux à Chaourse.

Travaux à Lislet.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 21 24/06/2020 10:29:01

Biodiversité

Natura 2000 : Bocage du Franc Bertin !
Un rallye et des tritons !

Le Comité de pilotage Natura 2000 présidé par Max Godet (Résigny), a à nouveau fait confiance à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache pour porter l'animation et le suivi du document d'objectifs du site du bocage du Franc Bertin situé entre Les Autels et Résigny.
Côté animation, l'année 2019 a été marquée par la tenue d'un rallye spécialement dédié aux écoles primaires du territoire. Pas moins de 103 élèves et 4 classes allant du CE 2 au CM 2 des écoles de Montcornet (Mendès France), Rozoy-sur-Serre (Jeanne d'Arc et le Bailly) ainsi que Le Thuel, ont parcouru le site le 24 juin 2019 sous une météo plus que clémente, voire caniculaire pour répondre aux différentes énigmes préparées par les organisateurs (GIC, CPIE, Chambre d'agriculture et CCPT).
Élèves, professeurs, encadrants et organisateurs ont été ravis de cette journée riche en découvertes et placée sous le signe de la convivialité.
Face aux nombreux retours positifs concernant cette journée, une nouvelle organisation est prévue en 2020 (reportée en 2021 à cause de la crise sanitaire du coronavirus).

Côté suivi scientifique, les techniciens du conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ont mené des prospections diurnes et nocturnes dans une dizaine de mares parmi les 30 que compte le site et ce à la recherche du triton crêté (Triturus cristatus), espèce d'amphibien menacée en Picardie et inscrite aux annexes II et IV de la Directive européenne dite Habitats-Faune-Flore).
Les recherches se sont avérées fructueuses avec l'observation de nombreux individus dans plusieurs pièces d'eau. Il s'agit d'une excellente nouvelle qui prouve l'efficacité des mesures de gestion menées sur certaines mares prospectées et qui permettront à l'avenir d'affiner les objectifs de conservation des habitats et espèces de ce site semi naturel.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 22 24/06/2020 10:29:04

Développement économique

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 23 24/06/2020 10:29:04

ZAE intercommunales

Z.A du Grand Hôtel à Rozoy-sur-Serre

L'objectif de cette zone d'activités est de proposer sur 2 hectares des parcelles viabilisées, raccordées aux réseaux et disponibles à la vente à des entreprises désireuses de s'installer ou d'étendre leur activité. Aucune demande n'a été formulée en 2019, ce qui souligne les réelles difficultés de commercialisation sur les zones.

Z.A de La Praille à Rozoy-sur-Serre

Le plus grand (385 m²) est loué depuis janvier 2006 à l'entreprise Déli Mélo, enseigne d'alimentation générale et de produits régionaux, spécialisée dans le service et la livraison à domicile.
Le deuxième atelier (330 m²) est occupé par La Poste (stockage du courrier).
Un bâtiment annexe (100 m²), réhabilité en avril 2018, est actuellement vacant après le départ de l'ancien locataire, une auto école.
150 m² de bureaux restent disponibles (20 €/m²/an), mais doivent être réhabilités avant location.

Z.A de la Garenne à Listet/Montcornet

Achevée en 2013, la zone d'activités propose des terrains à bâtir de 2 000 à 6 000 m², pour un prix de 6 € HT/m² sur un secteur situé à l'entrée sud de de Montcornet.
L'objectif de cette zone d'activités est de proposer sur trois hectares, des parcelles viabilisées, raccordées aux réseaux et disponibles à la vente à des entreprises désireuses de s'installer ou d'étendre leur activité. Outre la production de nouvelles parcelles cessibles, le but est également de donner une image plus valorisante de la zone industrielle existante.
L'aménagement de cette zone d'activités comprend huit parcelles desservies par la route de la sucrerie, qui a été complètement réaménagée (voirie, cheminement piéton, aménagements paysagers, réseaux..). En 2019, l'entreprise Caron (activités de maçonnerie) a acquis un terrain (4€/m²) et construit un bâtiment.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 24 24/06/2020 10:29:05

Les partenaires et les aides

La M.E.F

La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) a pour mission d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel, l'accès au logement, l'aide à la mobilité, mais également dans le cadre des loisirs, du sport, de la culture et de la santé.

La Communauté de communes subventionne la MEF pour que les jeunes du territoire des Portes de la Thiérache puissent avoir accès à ces services. **En 2019, la Communauté de communes a reversé 4 850 € de subventions : un réel investissement compte tenu des aides financières reversées aux jeunes de notre territoire et de l'accompagnement de qualité dont ils bénéficient.**

Premiers accueils

43 jeunes du territoire de la CCPT ont été accueillis en 2019 par la mission locale dont 42% de filles.

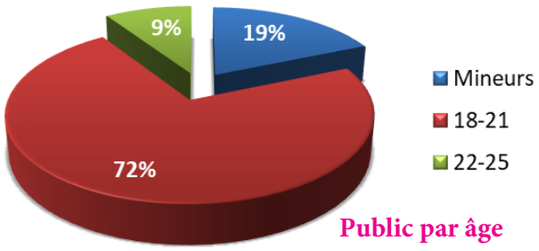

Public par âge

72%des jeunes accueillis sont âgés de 18 à 21 ans.
Les mineurs représentent 19% du public accueilli

Public par niveau

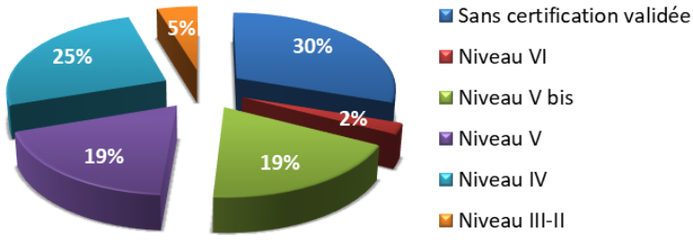

51% des jeunes accueillis n'ont pas de diplôme. 25% ont un niveau bac et 5% ont au moins un niveau BTS/DUT.

Publics en suivi

136 jeunes du territoire de la CCPT ont été suivis en 2019 par la Mission Locale de Laon, dont 42,6% de filles.

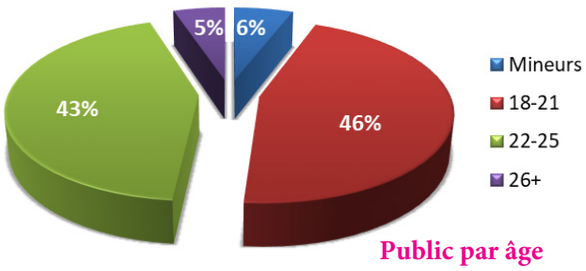

Public par âge

46% des jeunes suivis sont âgés de 18 à 21 ans.

Public par niveau

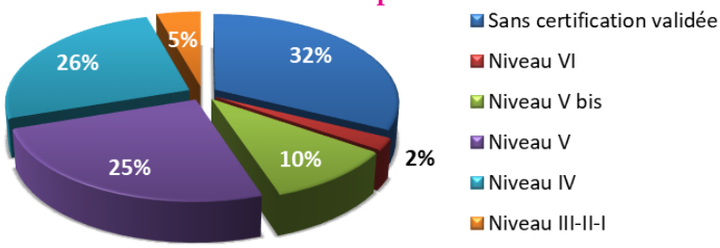

44% des jeunes suivis n'ont pas de diplôme. 26% ont un niveau bac et 5% ont au moins un niveau BTS/DUT.

Nature	Nb jeunes en contact
Atelier	36
Courrier	22
Email	23
Entretien individuel	116
Entretien partenaire	2
Information Collective	2
Médiation	60
Téléphone	66
Visite	9
Total général	**136**

maison de l'emploi
(tout le monde s'y retrouve)

Les entretiens individuels représentent 41,8% des contacts.
Les ateliers et informations collectives représentent 30,6% des contacts.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 25 24/06/2020 10:29:05

Propositions

1 919 propositions faites aux jeunes
des Portes de la Thiérache

Thème acte service	Nb propositions
Accès à l'emploi	827
Citoyenneté	150
Formation	106
Logement	16
Loisirs, sport, culture	67
Projet professionnel	640
Santé	113
Total général	**1 919**

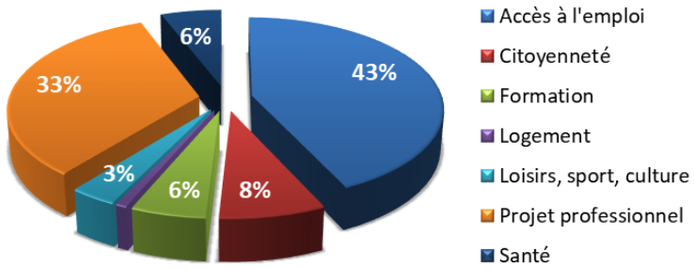

43% des propositions concernent l'accès à l'emploi et 33% le projet professionnel

La Maison de l'Emploi et de la Formation fédère, sur le territoire du Pays du Grand Laonnois, les partenaires publics et privés afin d'élaborer, de mettre en œuvre un plan d'actions et une stratégie en faveur de l'emploi et de la formation, notamment par le biais du programme « **Garantie Jeunes** » lancé en 2015.

En 2019, sur le bassin d'emploi de Laon (205 communes réparties sur 6 communautés de communes), près de 360 personnes ont adhéré au programme. 80% d'entre elles sont ressorties avec un emploi, un stage ou une formation professionnelle à la clé (allocation mensuelle : 490€).

Ce cadre strict est basé sur la confiance, le respect et la motivation. Pour les personnes étant dans l'impossibilité de se déplacer sur Laon, des permanences régulières se tiennent sur la commune de Montcornet. Une délocalisation qui a également vu le jour en 2019 à Rozoy-sur-Serre.

Mobilité (obtention sur l'année 2019)

Permis de conduire	Nb jeunes
B - Véhic.de - de 10 places	5
U - Code	2

Entrées en situation

76 jeunes ont connu une situation d'emploi ou de formation au cours de l'année 2019

Aides financières directement versées aux jeunes

	Garantie jeunes	PACEA	**Montants demandés**
Total	93 783	4 050	**97 833**

Aides GJ	**Montants accordés**
E - Aide financière - FAJ	648
P - Aide financière FAJ projet	3 019
Total général	**3 667**

FAJ : Fonds d'Aides aux Jeunes.
GJ : Garantie Jeunes
PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

Montant total : 101 500€

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 26 24/06/2020 10:29:05

La Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre (METS)

Depuis 20 ans, la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre, grâce à son expérience du territoire, est devenue un partenaire économique à part entière. C'est une passerelle entre les porteurs de projet, les entreprises, les acteurs sociaux et les élus qui souhaitent favoriser le développement économique du territoire. Le soutien financier de la CCPT s'élève en 2019 à 13 567€.

mets
Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre

En 2019, ce sont 224 porteurs de projet qui ont été accueillis, à la METS, soit une augmentation de +4.6% par rapport à 2018. La structure confirme son rôle de 1er portail d'accueil pour les personnes voulant entreprendre sur le territoire de la Thiérache et du Pays de la Serre.
2 dispositifs d'accueil sont mis en place :
· Une réunion d'information par mois « Les jeudis de la création d'entreprise ».
· Les rendez-vous personnalisés au sein des locaux de la METS à Vervins ou lors de permanences organisées dans les 5 Communautés de Communes du territoire (41 permanences ont été réalisées en 2019). **Concernant la CCPT, 14 porteurs de projets sont entrés en contact avec la METS.**

Accompagner

En 2019, sur l'ensemble de son réseau, la METS a permis la concrétisation de 69 projets d'entreprises. Dans le détail, ce sont 40 créations, 21 reprises et 8 développements d'entreprises qui ont généré la création et/ou le maintien de 114 emplois sur le territoire où la METS est présente. Exemple sur la CCPT avec l'écurie Sopirane (dressage et pension de chevaux) à Vigneux-Hocquet, avec la création de 2 emplois.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DE L'ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET EN 2019

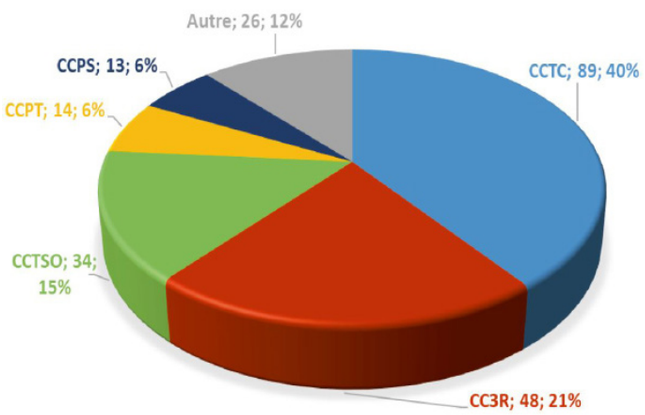

Financer

La METS, dans son rôle d'antenne locale du réseau Initiative Aisne, accompagne les porteurs de projet dans le montage des dossiers de demande de prêts d'honneur. En 2019, la METS a participé à 8 comités d'agréments et ce sont 184 500€ de prêts d'honneur (+46% par rapport à 2018) qui ont permis la réalisation de 24 projets d'entreprise sur le territoire de la Thiérache et de la Serre.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES PRETS D'HONNEUR EN 2019

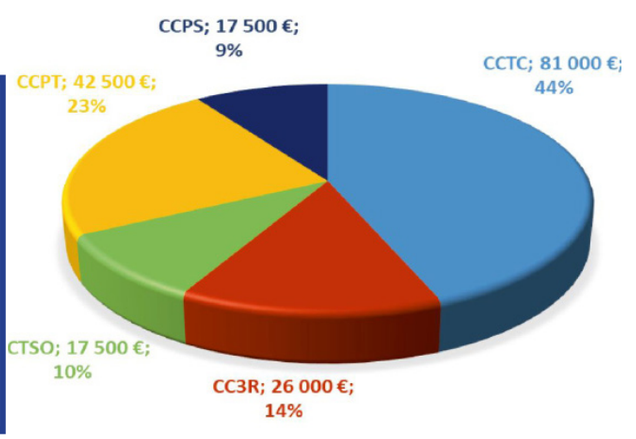

Quelques chiffres clés (2014 - 2019) METS / CCPT
- 17 projets concrétisés (création-reprise-développement),
- 100 500 € de prêt d'honneur Initiative Aisne,
- 57 porteurs de projets accueillis,
- 36 emplois créés ou maintenus,
- 13 accompagnements en ressources humaines,
- 32 élèves de CM1/CM2 sensibilisés à l'entrepreneuriat via le Parcours « Jeunes-Pousses » (voir page suivante).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 27 24/06/2020 10:29:06

Soutien à l'entrepreneuriat

Concernant les actions sur le territoire de la CCPT

- **Programme de sensibilisation** – 96 élèves sensibilisés au total issus de la CCPT – 2 actions

1) Parcours Jeunes Pousses (élèves de primaires) – 32 élèves de CM1/CM2 sensibilisés,

2) Visites d'entreprises Savoir-Faire (élèves des collèges et lycées) - 64 élèves sensibilisés, avec le collège Jules Ferry de Rozoy-sur-Serre – Prix coup de cœur du jury sur le concours ''Challenge Savoir-Faire''

Ce programme de visites d'entreprises est à destinationde tout public (pas uniquement les scolaires). Ces visites de sites sont très attendues par les chefs ou cadres d'entreprises car elles sont riches en découverte, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. En 2019, le chantier d'insertion de la CCPT avait eu les honneurs de recevoir plusieurs visiteurs désireux de connaître le volet social de la communauté de communes.

3) Projet « Territoires d'Industrie »

L'Etat conduit une stratégie déterminée de reconquête industrielle et de développement des territoires et a ainsi identifié des territoires prioritaires dont la Thiérache et le Pays de la Serre.

La METS a été identifiée comme partenaire privilégié pour impulser ce projet sur le territoire et maintenir la dynamique entre les acteurs.

- Accompagnement des porteurs de projet issus de la CCPT

14 porteurs de projet accueillis (+17%), 8 permanences à la CCPT, 8 projets concrétisés (3 créations, 3 reprises et 2 développements)(+ 700%)

Initiative Aisne : 6 prêts d'honneur pour 42 500€ de prêt accordés (+467%)

En détails :

M. Bleuse Florian : création d'une activité de réparation automobile à Rozoy-sur-Serre,

M. Muzy Marc-Antoine : développement de l'entreprise de maçonnerie : embauche de 2 salariés, investissement dans un véhicule, achat de matériel à Montcornet,

M. De Kreij Jan : création chambres et tables d'hôtes à Rozoy-sur-Serre,

M. Simon Florian : création d'une entreprise de maçonnerie générale à Montcornet,

M. Boulet Gaëtan : réouverture d'un café/épicerie à Dizy-le-Gros,

M^{me} Pierret Anne : reprise des écuries de Vigneux-Hocquet,

M^{me} Lempereur Nathalie : reprise pompes funèbres COET à Montcornet,

M. Menesson Grégory : reprise station de lavage de Lislet (Carrefour Market).

soit : 19 emplois créés, repris ou maintenus

Sensibilisation à l'entrepreneuriat : les parcours « Jeunes Pousses » !

Les Parcours «Jeunes Pousses» c'est la sensibilisation du monde de l'entreprise à destination de scolaires du territoire, menée par la Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre (METS), le Conseil régional et où la Communauté de communes des Portes de la Thiérache (CCPT) joue un rôle non négligeable. En résumé, «Jeunes Pousses» c'est :

- Une action expérimentale sur un territoire ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) de l'Aisne : «Les Jeunes Pousses des Portes de la Thiérache»,
- Un partenariat école/entreprises sur l'année scolaire 2018/2019,
- Une école partenaire : école Jeanne d'Arc de Rozoy-sur-Serre,
- Une entreprise tutrice : ferme biologique le GAEC de la Petite Prée à Archon,
- Un projet pédagogique à restituer : création d'un mini film reportage sur la gestion d'une exploitation agricole en agriculture biologique,
- 32 élèves sensibilisés à la culture de l'entrepreneuriat.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 28 24/06/2020 10:29:06

Actions sociales et cadre de vie

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 29 24/06/2020 10:29:08

Le chantier d'insertion

Agréée par l'État comme structure d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) pour une durée de trois ans et suite à l'avis favorable du Conseil départemental, la communauté de communes a reconduit la mise en œuvre de son chantier d'insertion en 2019. Le nombre de places disponibles a été maintenu à 12 sur l'année. Deux équipes de 6 salariés ont été formées, chacune travaillant en moyenne 20 heures/semaine.

L'encadrement

L'équipe d'encadrement a subi plusieurs modifications au cours de l'année. Les salariés étaient depuis 2018 sous la responsabilité du chef du service technique, Gérard Renard, en l'absence de candidats pour remplacer l'encadrant technique, Pascal Charlier (en arrêt pour accident de travail). En mai 2019, Didier Bourgeois a rejoint l'équipe pour assurer ce rôle. Grâce à cette embauche, le chantier d'insertion a pu s'atteler de nouveau à son activité initiale qui est la restauration du patrimoine.

À partir du mois de mars, Estelle Callay a assuré le suivi administratif et financier du chantier d'insertion suite à l'arrêt de Lisa Uzabiaga. La mission de coordination a ensuite été confiée à Liliana Musiedlak à partir d'août jusque décembre. L'équipe a été appuyée par Guy Le Provost, vice-Président en charge de l'insertion.
Les modalités d'accompagnement socio-professionnel sont restées identiques, à savoir un entretien individuel hebdomadaire mené par Milfred Robert, conseillère en insertion professionnelle au CFP 02 (Centre de Formation Personnalisée). Pour rappel, la communauté de communes a conclu un marché public avec le CFP 02 pour le suivi socio-professionnel et l'animation d'ateliers afin de former les salariés aux techniques de recherche d'emploi. La durée de ce marché est de 3 ans, correspondant à celle de l'agrément IAE de la communauté de communes, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020. Les remplacements et la polyvalence des agents ont permis de garantir le bon fonctionnement du chantier d'insertion qui a, malgré cela, été impacté.

L'accompagnement socio-professionnel

Les formations et ateliers

- Formation échafaudage (7h/semestre/salarié) : 12 salariés au 2ème semestre,
- ateliers informatiques (4h/semestre/salarié) : 20 salariés en ont bénéficié,
- formation Sauveteurs secouristes du Travail (SST) (14h/salarié/semestre – 21 et 23/05 et 21-22/11) : 7 personnes l'ont eu en 2019,
- ateliers socio-professionnels renforcés (4 ateliers de 3h par équipe à chaque semestre) sur des thématiques liées à la recherche d'emploi, « Savoir-être en entreprise », « outils de communication », « gestion du budget », « préparer et simuler un entretien d'embauche » : 19 salariés ont assisté à tout ou partie des ateliers,
- certification CLéA (certificat de connaissances et de compétences professionnelles) : 11 salariés ont passé des tests en février, 2 ont validé les 7 domaines de compétences. La CCPT a financé une formation dispensée par le CFP02 aux 9 autres entre février en juin. Parmi eux, 8 ont validé les domaines restants tandis qu'il en restera 2 au neuvième pour obtenir sa certification, soit un total de 459h sur l'année 2019.

Les formations individuelles

- Formation « Valoriser son image professionnelle » par Pôle Emploi (1 rdv individuel et 5 jours de formation en collectif) : 2 personnes positionnées,
- Employé Commercial en Magasin (ECM) via le GRIEP : un salarié a obtenu le titre professionnel.

Visites de centre de formation, de salons et forums

- Visites de l'AFPA de Laon (une visite de 2h par semestre – 02/05 et 26/09) : 18 salariés dont certains deux fois,
- visite du CFPPA de Vervins (20/09) : 11 salariés présents,
- forum de l'emploi et de la formation (25/04) : 11 salariés,
- journée de l'illettrisme (12/09) : 8 salariés.

Informations collectives

- Information collective sur la santé, la VAE (28/05) : 8 salariés,
- Information collective bilan de santé (04/11) : 6 salariés.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 30 24/06/2020 10:29:08

Les périodes d'immersion en entreprise

En 2019, 9 personnes ont réalisé une immersion professionnelle pour un total de 12 stages et 24,5 semaines de stage. Ce résultat est plus faible que les années précédentes. Les nombreux changements dans le fonctionnement du chantier d'insertion n'ont pas aidé. Parmi ces personnes, deux salariés ont par la suite été embauchés en CDD, un plus de 6 mois chez Agrileclerc à Lislet, encore en poste actuellement, et un second en CDD de 5 mois comme mécanicien agricole. Il est resté au-delà de 6 mois).

Les salariés : profil, parcours et sortie

Au total, sur l'année, 23 personnes (19 hommes et 4 femmes) ont travaillé en CDD d'Insertion, parmi lesquels 16 bénéficiaires du RSA, 4 jeunes de moins de 26 ans et 3 bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique.

Nb pers. Accueillies (*)	H	F	Agrément IAE	AGE				Inscription PE				Publics prioritaires		
				‹ 26	26 à 49	› 50	> 57 ans	Non	‹ 12 mois	12 à 24 mois	› 24 mois	RSA	ASS	TH
23	19	4	23	5	11	6	1	2	4	1	16	16	2	1

Un constat persiste, celui de la difficulté de recruter du public, encore plus les personnes en situation de handicap, leur état n'étant la plupart du temps pas compatible avec les tâches réalisées au sein du chantier d'insertion. Bien que les partenaires de la CCPT soient mobilisés (Cap Emploi, Pôle emploi), les candidatures sont peu nombreuses et pas forcément en adéquation avec le support technique (maçonnerie et travaux sur échaffaudage). En l'absence de candidature de certains profils (TH ou ASS), il est possible d'adapter suivant les autres candidatures (2 ASS au lieu d'un ASS et 1 TH par exemple). Cela a été le cas au 2ème semestre 2019.
Le public de 2019 est hétérogène en termes d'âges. En revanche, il s'agit essentiellement d'un public peu ou pas qualifié, avec un seul niveau 4, et très éloigné de l'emploi. **Aucun diplôme : 10/ CAP-BEP : 12/ BAC : 1/ Sup BAC : 0.**

Le bilan de sorties est très positif, puisque l'on dénombre 9 sorties positives en 2019, aussi appelées dynamiques, alors que l'objectif fixé par l'État était de 7.

	Nombre de sorties éligibles	Retour en emploi durable (CCD>6 mois ou CDI)	Emploi de transition (CCD<6 mois, intérim)	Sorties positives (Entrée en formation qualifiante)	Soit un total de Sorties dynamiques
Négociés 2019	14	1	2	4	7
Réalisés 2019	13	1	3	5	9

Le budget

En 2019, les dépenses du chantier d'insertion ont augmenté. Plusieurs raisons l'expliquent : l'embauche d'un encadrant technique remplaçant entrainant des charges doubles et la mise en place de la formation CLéA. Les postes de dépenses les plus importants restent les salaires des CDDI, de l'encadrant et les frais de gestion. Ces postes représentent plus de 60 % du coût total de l'opération, qui avoisine les 270 000€.

L'aide aux postes et la modulation de l'Etat couvrent 58 % des dépenses induites par la mise en place du chantier d'insertion. La participation du Conseil départemental s'élève à 11 %. La CCPT a à sa charge actuellement 32 % des dépenses, ce qui est supérieur aux années précédentes.
Ce bilan ne tient pas compte des contributions volontaires de la CCPT comme les bâtiments et le matériel mis à la disposition du chantier (valeur d'environ 32 000 €).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 31 24/06/2020 10:29:08

Postes de dépenses prévus	Budget prévisionnel	Subventions prévues du CD (4,57 ETP)	Subventions Etat (6,9 ETP)	Depenses réelles TTC
Rémunération des CDDI	145 000 €	26 840 €	137 492 €	138 598 €
ENCADREMENT		2 000 €	6 823 €	
Rémunération de l'encadrant (Pascal Charlier et Didier Bourgois)	39 000 €		7 796 €	61 044 €
Frais d'ASP	16 000 €			16 000 €
ASP renforcé	3 000 €			3 250 €
Formation des CDDI et de l'encadrant (SST, échafaudage, Se former CLeA)	10 800 €			6 475 €
ORGANISATION				
Frais de direction, gestion et d'hébergement	30 000 €			29 157 €
Frais médicaux	1 800 €			945 €
MATERIEL				
Vêtements de sécurité	4 000 €			2 305 €
Matériel	5 000 €			527 €
Entretien et carburant matériel	500 €			
VEHICULE				
Mise à disposition Trafic	3 236 €			3 236 €
Assurance véhicule (4 mobylettes)	1 600 €			722 €
Entretien véhicule	600 €			627 €
Carburant véhicule	2 000 €			1 163 €
Sous total	262 536 €			264 050 €
TOTAL	**262 536 €**	**28 840 €**	**152 112 €**	**264 050 €**
Reste à charge CCPT			**83 098 €**	

	2019	2018	2017	2016
Budget global	**264 050€**	**243 113 €**	**234 823 €**	**232 449 €**
Masse salariale (bénéficiaires + encadrant)	199 641€ *	172 880 €	169 269 €	166 707 €
Fonds propres CCPT	83 098€	67 534 €	47 722 €	54 534 €
Subventions État	152 112€	147 702 €	151 138 €	147 643 €
Subventions Département	28 840€ (avec modulation)	27 877 € (hors modulation)	35 963 € (avec modulation)	30 272 €

*La masse salariale est plus importante qu'en 2018 puisque le poste d'encadrant est actuellement doublé à cause de l'arrêt de Pascal Charlier, suite à son accident de travail.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 32 24/06/2020 10:29:08

Les travaux réalisés en 2019

Les salariés du chantier d'insertion ont oeuvré à la restauration de notre patrimoine au sein de plusieurs communes du territoire. Suivi des réalisations en photos.

Les Autels : réhabilitation des façades de l'église (sablage, pose d'échaffaudage, rejointoiement de la maçonnerie brique).

Raillimont : réhabilitation du calvaire.

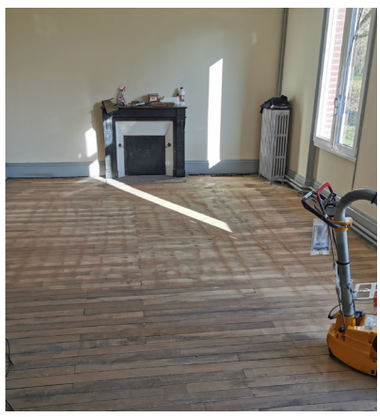

Montcornet : réfection du presbytère (isolation, peinture, sanitaires, ponçage et vitrification des parquets).

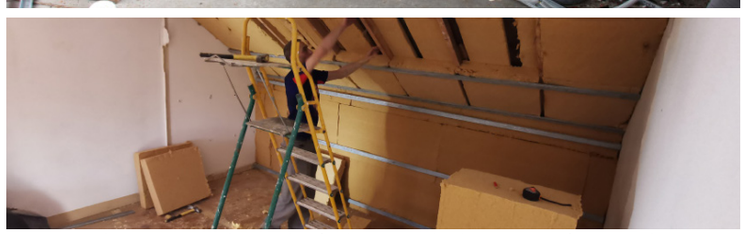

Gîtes intercommunaux de Grandrieux : démolition, rénovation énergétique, isolation, sanitaires, carrelage, peinture.

Perspectives 2020 :

- Poursuite de la réhabilitation des gîtes de la CCPT à Grandrieux,
- construction de sanitaires dans la halle de Grandrieux,
- réhabilitation d'un logement intercommunal en bureaux et en espace de vie sociale pour l'association TACT.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 33 24/06/2020 10:29:12

Le numérique

Le fonctionnement des espaces numériques

Depuis 2009, quatre espaces numériques accueillent la population dans les communes de Rozoy-sur-Serre, Brunehamel, Dizy-Le-Gros et Montcornet.
Un animateur, Romuald Dupont, en assure le bon fonctionnement. Il est accompagné depuis octobre 2019 par Baptiste Halin en service civique.

Des ateliers sont organisés tout au long de l'année, sur diverses thématiques, et ce pour les débutants souhaitant s'approprier l'outil informatique comme pour les initiés qui souhaitent approfondir leurs connaissances. Diverses thématiques sont abordées : réseaux sociaux, messagerie, réalisation de vidéos avec ses photos, mais également les bonnes pratiques à adopter lors du tri de ses documents, l'import de ses photos ou encore la saisie et mise en page d'un courrier.
Des ateliers dédiés aux personnes rejoignant le chantier d'insertion sont également mis en place, afin de leur apprendre à saisir un CV, ou de remplir son Parcours Emplois-Compétences sur le site de Pôle Emploi, ou d'y effectuer une recherche d'offres d'emploi.

Des créneaux dédiés à l'accès au matériel en libre-service sont également programmés, afin que le public puisse venir effectuer une démarche sur internet ou simplement venir effectuer des recherches ou jouer. En cas de besoin, l'animateur est disponible pour accompagner l'usager dans ses démarches dématérialisées (numérisation de documents, impressions, déclaration de revenus, etc…).
Les 4 lieux sont d'ailleurs labellisés Point numérique CAF, et apparaissent par conséquent sur les cartes de la CAF comme lieux où l'on peut être accompagné pour effectuer sa déclaration RSA.

Depuis septembre 2019, **certains mercredis après-midi sont dédiés aux jeux vidéo**. Ce créneau rencontre un franc succès auprès des plus jeunes avec la mise en place de compétitions pendant les vacances scolaires. A la Toussaint, deux compétitions ont été organisées, l'une sur Fortnite sur PC à Rozoy-sur-Serre et l'autre à Dizy-le-Gros sur FIFA20 sur Playstation 4 reliée à un vidéoprojecteur. Au delà du support, ces activités permettent aux jeunes de se réunir et de communiquer dans un lieu convivial, en oubliant un peu les réseaux sociaux... des rencontres au demeurant très appréciées.
En 2019, 1 071 personnes ont fréquenté les salles de janvier à juillet, puis 902 personnes de septembre à décembre, soit **un total de 1 973 sur l'année** ; ce qui constitue une belle hausse de la fréquentation par rapport à 2018, en particulier à partir de septembre.

Le projet de Tiers-lieux du numérique des Portes de la Thiérache

En 2016, le Conseil Régional des Hauts-de-France s'est doté d'une feuille de route numérique, dont l'un des objectifs est l'élaboration d'un réseau de « Tiers lieux du Numérique ».
Il a été décidé de mettre un terme au dispositif Picardie en Ligne initié en 2009 dans les territoires Picards afin de tendre vers une uniformisation des projets numériques à l'échelle de la nouvelle Région. Le dispositif Picardie en ligne ainsi que les subventions régionales octroyées dans ce cadre ont cessé en décembre 2017.

Toutefois, face à l'évolution des activités sociales, professionnelles et administratives et la systématisation de la dématérialisation, la communauté de communes a maintenu ce service d'aide à la population.
Elle a même fait le choix de développer et diversifier son offre numérique locale, en cohérence avec les ambitions régionales.
Elle a missionné en 2018 le cabinet Setics pour mener une étude de besoins, financée à 80 % par la Région. Des entretiens collectifs avec les acteurs sociaux, associatifs, éducatifs et professionnels locaux ou partenaires de la CCPT, ont été organisés. Les résultats de cette étude, qui a pris fin en 2019, a permis à la CCPT de valider sa feuille de route du numérique (Conseil communautaire de juillet 2019) et de faire ont fait émerger les besoins
suivants :

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 34 24/06/2020 10:29:13

- de l'accompagnement et de la formation de proximité pour tous, et plus particulièrement ces publics : personnes âgées n'ayant jamais utilisé de matériel informatique ; les personnes en perte d'autonomie et personnes isolées ; les populations jeunes ne maîtrisant pas l'informatique ou dépourvues de matériel ; la population de tout âge en insertion sociale, professionnelle ou en recherche d'emploi ; les salariés, les chefs d'entreprise de type TPE/PME ou encore les agriculteurs, les associations ;

- L'accès à des équipements numériques de proximité tels que : imprimante de qualité A3 couleur, scanner, imprimante 3D, des ordinateurs ;

- L'accès à des espaces de rencontres, de travail et de réunion qui soient équipés pour les entreprises, association, grand public, entrepreneurs, salariés télétravailleurs, porteurs de projets ou professionnels de santé.

Le projet numérique voulu par la CCPT comprend les espaces suivants :
- des tiers-lieux de « médiation » destinés au grand public : maintien des espaces numériques dans les quatre communes moyennant quelques modifications. Des travaux de réhabilitation seront engagés en 2020 à Brunehamel pour moderniser et optimiser l'aménagement de salle. Il est prévu de changer de lieux à Montcornet et Rozoy-sur-Serre.

À Montcornet, la commune a prévu de rénover en 2020 une autre salle située rue Aristide Briand (derrière la médiathèque) pour accueillir les usagers, la salle actuelle étant trop exigüe. La salle de Rozoy-sur-Serre prendra place dans les anciens locaux de la trésorerie.
La commune de Rozoy-sur-Serre qui met à disposition ses locaux à la CCPT commencera les travaux en 2021. En attendant, la salle rue de Sedan restera utilisée pour les ateliers et l'accès libre. Enfin, rien n'est prévu dans la salle de Dizy-le-Gros qui est suffisamment spacieuse et fonctionnelle.

- Un tiers-lieu professionnel pour les entreprises (TPE/PME, artisans, agriculteurs, commerçants, etc.), les télétravailleurs, les associations, les opérateurs/partenaires de la communauté de communes, les institutions, etc. Le projet est prévu pour 2021, et se situera dans les locaux de l'ancienne trésorerie de Rozoy-sur-Serre aux côté de l'espace de médiation et de la bibliothèque communale.

En plus des fonctions « médiation » et « professionnelle », la création d'un tiers-lieu constituera un véritable espace culturel complémentaire de ceux existants comme les bibliothèques et la médiathèque.

À l'issue de l'étude, l'intercommunalité a élaboré en 2019 sa feuille de route du numérique. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :
- Le déploiement du Très Haut Débit ;
- La médiation numérique pour tous ;
- Le numérique au service des professionnels.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 35 24/06/2020 10:29:13

Enfance-Jeunesse-Vie sociale

Le Contrat Enfance-Jeunesse

Au titre de sa compétence « développement social, culturel et de loisirs », la Communauté de communes accompagne les acteurs locaux et veille à améliorer la qualité des services à la population au sein de son territoire. 2019 a été synonyme d'année de concertations avec les différents partenaires pour préparer la Convention territoriale Globale (CTG). À noter que le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) qui lie la CCPT à la Caisse d'Allocations Familiales favorise :

• Le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil ;
• L'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands.
Le CEJ a été reconduit pour une période de 4 années, de 2019 à 2022 avec trois actions proposées pour le nouveau contrat :
• Le soutien à la formation BAFA et BAFD ;
• Le soutien à l'ADMR pour le fonctionnement du RAM ;
• Le soutien au poste de coordination Enfance/Jeunesse pour une part de 0.2 ETP.
La CAF et la MSA subventionnent le CEJ à hauteur respectivement de 55% et 7.7%, soit 17 929€

L'aide aux formations BAFA et BAFD

En 2019, la communauté de communes a réinscrit au CEJ une action consistant à soutenir financièrement les personnes désireuses d'obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). **Cette aide est accordée chaque année dans la limite de 10 stagiaires pour la formation BAFA et de deux stagiaires pour la formation BAFD par année et s'élève à 400 € pour une formation complète (BAFA ou BAFD).**

En 2019, 5 stagiaires ont bénéficié d'une aide pour la session base. Aussi, 6 stagiaires ayant passé le BAFA base en 2018 ont sollicité la communauté de communes en 2019 pour obtenir la seconde partie de l'aide pour le BAFA perfectionnement, le tout pour un budget de 2 000€.
Hormis la communication, d'autres freins déjà évoqués les années précédentes demeurent : précarité financière d'une catégorie de la population et manque de mobilité accentuée par un réseau de transports en commun très peu développé (une seule ligne de bus en direction de Laon ou Vervins).

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Marie Roy assure l'animation du RAM dont une des missions majeures est l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents autour des questions organisationnelles et juridiques.
Le RAM accompagne parents, enfants et professionnels sur environ 26h par semaine pour des ateliers d'éveil, des temps collectifs en médiathèque, des rencontres individuelles et/ou collectives, le tout en itinérance au sein de la CCPT ou en permanence à l'ADMR de Montcornet.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin *(9h-12h15)*	Permanence Chaourse ou Rozoy ou bureau ou atelier d'éveil	Permanence Brunehamel ou Dizy Ou atelier d'éveil	Atelier d'éveil	Préparation d'activité ou administratif	Permanence Montcornet ou bureau ou atelier d'éveil	Atelier ponctuel
Après-midi *(13h30-16h)*	Préparation d'activités	Administratif		Administratif	Permanence Lislet ou bureau	

Les ateliers ont lieu principalement dans les communes de Rozoy-sur-Serre, Montcornet, Dizy-le-Gros et Brunehamel, mais aussi à Lislet ou Chaourse.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 36 24/06/2020 10:29:13

L'éveil des P'tits Loups

Le RAM «L'éveil des P'tits Loups», permet l'accompagnement d'une soixantaine d'assistantes maternelles sur le territoire.
Par le biais de «Paroles d'ass mat'», un petit livret trimestriel (mis en page par la CCPT), mais également par le biais du site et la page Facebook de la CCPT, le RAM communique auprès des assistantes maternelles et des parents.
En 2019, la participation financière de la CCPT s'est élevée à 26 508€ sur un total des dépenses de 45 522€, 19 014€ étant pris en charge par la CAF.

ALSH

Par ailleurs, en dehors du CEJ, la CCPT soutient financièrement les acteurs socio-éducatifs du territoire comme les associations organisatrices d'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : TACT pour l'organisation du camp ado et le Foyer rural de Rostand en 2019 et habituellement Familles rurales de Chaourse mais qui n'a pas organisé d'ALSH en 2019.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

Qu'est-ce que la CTG ?
Co-conduit avec la CAF de l'Aisne, la CTG n'est ni un dispositif financier, ni un cadre partenarial supplémentaire mais une démarche volontaire afin de tendre vers un véritable projet social territorial.
Ce projet multi partenaires a pour but de rendre le territoire attractif, en s'appuyant sur toutes les forces en présences : les communes, les associations, ou encore les citoyens.
Le projet se décompose en trois étapes, que sont le diagnostic partagé, la définition du plan d'actions sur quatre ans et le pilotage et évaluation des actions.
Le premier objectif a donc été de faire le diagnostic du territoire. Il a été élaboré sur des sujets transversaux, que la CCPT ait la compétence ou non. Lors des premiers ateliers, les thèmes évoqués ont été la petite enfance et la parentalité, l'enfance, la jeunesse et la vie sociale et l'habitat. D'autres thématiques ont ensuite été introduites. Voici les différents points étudiés pour ce diagnostic :
- Données statistiques sur la démographie, l'emploi et le contexte socio-économique ;
- État des lieux de la vie sociale et culturelle ;
- État des lieux de l'habitat ;
- Données sur l'accueil et les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- État des lieux de la qualité de vie.

Il est apparu dans ce diagnostic, que le territoire manquait de structures pour l'accueil des enfants, que ce soit les plus petits avec l'absence de collectif (comme une crèche ou une MAM), ou pour les plus grands avec une absence d'ALSH pendant les petites vacances. Il faudrait accompagner la mobilité des jeunes, soutenir davantage la fonction parentale et lutter contre le mal logement.
Un autre constat est mis en évidence : la fracture numérique d'une partie de la population, avec un manque d'accompagnement pour leurs démarches administratives. Le territoire doit s'appuyer sur ses atouts pour dynamiser ses points faibles.

Un comité de pilotage s'est tenu le 8 octobre 2019 avec les membres de la commission Enfance-jeunesse. Un bilan de l'année 2018 a pu être présenté. Cela a également été l'occasion de présenter le bilan financier et l'accompagnement de la CAF. Les enjeux de la CTG ont pu être ensuite réexpliqués et le diagnostic partagé a été présenté.

En novembre 2019, de nouveaux ateliers ont été mis en place par thématique pour définir des actions, avec les acteurs du territoire concernés. 6 ateliers se sont déroulés, ayant comme sujet l'enfance-jeunesse, l'accompagnement de la population à l'accès au numérique et aux droits, le développement des modes d'accueils collectifs pour les enfants de moins de 3 ans, le soutien à la fonction parentale, la valorisation des richesses du patrimoine et l'habitat.

Les acteurs ont été multiples : la CAF, les ALSH, l'EVS TACT, les Restos du cœur, le PETR, Pôle Emploi, le CFP02, le RAM, la PMI, l'Office de tourisme, l'ANAH, le Conseil Départemental, SOLIHA, les services de la CCPT concernés.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 37 24/06/2020 10:29:13

Émergences des besoins et constats :
De ces ateliers est ressortie une fiche action par thématique. S'agissant d'un projet de territoire collaboratif, ces actions ne sont pas toutes portées par la CCPT. Beaucoup le sont par des acteurs associatifs ou privés. **Les élus ont validé le principe** des fiches actions lors du conseil communautaire du 14 novembre 2019. Parmi les actions, voici quelques pistes à titre exemple :

Accès aux droits et Numérique :
- Communiquer sur les aides de la CAF ;
- Création d'un outil recensant les informations diverses ;
- Déploiement du Service Public Itinérant ;
- Communiquer davantage sur les tiers lieux du numérique.

Enfance-Jeunesse : aide au développement des ALSH pendant les petites vacances
Fonction parentale : développer des ateliers sur la parentalité
Habitat :
- Lister les dispositifs existants amenant des aides financières ;
- Organiser des ateliers sur les éco-gestes pour le grand public et les scolaires ;
- Déployer en 2020 le Programme d'Intérêt Général et l'OPAH-RU ;
- S'associer à SOLIHA pour leurs connaissances en matière de logement et de précarité énergétique ;
- Transversaliser les ateliers de sensibilisation (avec les déchets) ;

Petite enfance : accompagnement de porteurs d'un projet de création d'accueil collectif
Valorisation du territoire : développement des activités touristiques (randonnée, réseau d'acteurs, valorisation de l'existant…).

Ces fiches actions seront validées en conseil communautaire en 2020, et donneront ainsi le plan d'actions sur les 4 ans de la convention, après signature du président. Elle prend ainsi effet de 2019 à 2022, avec une évaluation tout au long du processus.
La CTG est un puissant levier de décloisonnement grâce au travail partenarial de la CCPT, de la CAF et de tous les acteurs du territoire.

Piscine intercommunale

Grâce à une météo radieuse et à un été particulièrement clément, voire chaud, l'établissement a battu des records d'affluence.
Ouverte du 6 juillet au 31 août 2019, la piscine intercommunale à ciel ouvert à Chaourse a accueilli **10 195 personnes (chiffres 2018 : 7 663 personnes) ont ainsi franchi les portes de la piscine pour un total de recettes de billetterie de 14 895€.**

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 38 24/06/2020 10:29:15

Habitat

Programme d'Intérêt Général du Pays de Thiérache (PIG)

La CCPT s'est engagée dans un Programme d'Intérêt Général de 2014 à avril 2019, à l'échelle du PETR du Pays de Thiérache (avec 3 autres communautés de communes). Cette action a été soutenue par l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil régional des Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Aisne.

Sur 5 années, 113 dossiers ont été déposés pour la CCPT, sur 522 dossiers à l'échelle du PETR.

Subventions pour le territoire	Propriétaires Occupants (PO)	Propriétaires Bailleurs (PB)
CCPT	188 679€	26 307€
Autres (ANAH, CD)	911 321€	132 496€

1.5M€ de travaux ont été confiés aux artisans du territoire de la CCPT. Plus particulièrement les dossiers validés/accordés par l'ANAH en 2019 :

	Dossiers (Nombre)	Investissement	ANAH	CCPT
Total dossiers	**11**	**301 746,75€**	**120 081,60€**	**51 964,00€**
PO	11	301 746,75€	120 081,60€	51 964,00€
PB	0	-	-	-
Précarité énergétique	7	178 802,00€	76 056,60€	31 472,00€
Autonomie	2	15 498,75€	5 425,00€	2 514,00€
Habitat indigne	1	77 559,00€	27 000,00€	11 000,00€
Sécurité et salubrité	1	29 887,00€	11 600,00€	6 978,00€
Insalubrité	0	-	-	-

Le faible chiffre de dépôts de dossiers s'explique par le fait que le PIG s'est arrêté en avril 2019 (fin du programme). Habituellement, le chiffre avoisine la trentaine de dossiers.

Enjeux socio-démographiques

- Participer au maintien de la population
- Faire face au vieillissement de la population et accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie ;
- Assurer de bonnes conditions de vie aux ménages modestes par l'amélioration de leur logement ;
- Lutter contre la précarité énergétique et réduire le poids des factures énergétiques, pour les ménages les plus démunis ;
- Améliorer le confort du parc social de fait et permettre l'accès à des logements confortables pour les populations fragiles.

Enjeux environnementaux

- Maîtriser les consommations énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Valoriser et recycler le bâti existant pour maîtriser la consommation foncière

Enjeux patrimoniaux

- Entretenir et maintenir la qualité du bâti ancien et valoriser l'image du territoire ;
- Lutter contre la vacance dans les centres-bourgs ;
- Adapter les logements existants aux exigences de conforts actuels (thermique, accessibilité).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 39 24/06/2020 10:29:15

Transition énergétique

TEPcv

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins énergétiques des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Pour rappel, le projet TEPcv a été mis en place pour une durée de 3 ans en 2015 et a pris fin en 2018. Certains porteurs de projets avaient jusque 2019 pour terminer et justifier leurs actions.

La CCPT a été lauréate de l'appel à projets national Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte lancé par Ségolène Royal en 2014, alors ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Le bilan global des trois années :

- 18 porteurs de projets ont mené à bien leurs actions et ont reçu leur solde de subvention (dont la CCPT, 3 syndicats scolaires et 14 communes) parmi les 22 qui ont sollicité la Communauté de communes pour obtenir un financement. Les autres projets ont été soit abandonnés, soit modifiés donc plus éligibles aux critères TEPcv.
- 34 actions ont été financées au terme du programme ;
- Le coût total des opérations est de 1 039 301 € dont 934 083 € dédiés à des travaux de réhabilitation énergétique:
- Le coût total des subventions s'élève à 689 695 € dont 604 091 € pour la réhabilitation énergétique des bâtiments publics :

Plus précisément en 2019 :

- 12 porteurs de projets ont reçu leur solde de subvention ;
- Le coût total des dépenses relatives aux actions est de 363 503 € ;
- Le montant de subvention des actions justifiées en 2019 s'élève à 253 499 €, soit une moyenne de 70 % du coût total des opérations ;
- Le coût total des soldes versés en 2019 aux porteurs de projets est de 171 762 €, soit 68 % restants du montant de subventions.

Cit'ergie

Pour aider les collectivités à s'inscrire dans la transition énergétique, l'ADEME promeut la démarche Cit'ergie. C'est un engagement volontaire des élus, de la collectivité pour mettre en place une procédure en plusieurs étapes afin d'obtenir un label européen qui reconnait les actions et les engagements significatifs vers la transition énergétique.

en processus Cit'ergie European Energy Award

Le premier cap du label que la CCPT souhaite atteindre c'est le label « cap Cit'ergie » : Le label CAP Cit'ergie est décerné aux collectivités dont le pourcentage d'actions mises en œuvre est supérieur à 35% de leur potentiel maximum. Les actions programmées à l'avenir témoignent de la volonté de poursuivre la démarche et de se rapprocher à court terme du label Cit'ergie (c'est-à-dire qu'elles permettent d'atteindre 50%). Cette mesure est réalisée par le conseiller Cit'ergie puis confirmée lors d'un audit de la collectivité par un auditeur extérieur dont le rapport est transmis à la Commission nationale du label pour décision.

Approche globale et transversale :

La démarche se fait autour de six domaines dans lesquels la collectivité est compétente ou influente :

- Domaine 1 : le développement territorial ;
- Domaine 2 : le patrimoine de la collectivité ;
- Domaine 3 : l'approvisionnement énergétique ;
- Domaine 4 : l'eau et l'assainissement ;
- Domaine 5 : la mobilité ;
- Domaine 6 : l'organisation interne et la communication.

Au niveau de la CCPT :

La CCPT s'est lancée dans la démarche depuis 2018. En 2019, une personne en Service Civique, Stacy Robinet a animé le programme d'actions et fait des animations.

Les animations ont eu pour thème l'environnement avec des focus sur les énergies, les déchets, la gestion de l'eau et de la biodiversité.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 40 24/06/2020 10:29:15

Il y a eu 27 interventions différentes, pour 613 enfants sensibilisés sur plus de 53h.
Les sensibilisations ont surtout eu lieu dans les écoles, à partir de la rentrée de septembre 2019, mais aussi lors de l'accueil de loisirs des grandes vacances à Rozoy-sur-Serre en juillet 2019.
Les enseignants se sont positionnés sur la (re)découverte des énergies : les énergies fossiles, l'énergie éolienne, nucléaire, solaire, biomasse. D'autres classes ont également travaillé sur la biodiversité, avec le sujet des abeilles, ou sur celui des déchets (voir photo ci-dessous).

Les enfants ont par exemple pu découvrir les abeilles à travers différents documents, et certaines classes sont allées à la rencontre d'apiculteurs du territoire pour passer de la théorie à la pratique.
Les élèves ont été surpris lors d'un atelier sur le pétrole, sur son omniprésence dans leur quotidien, dans les produits cosmétiques ou ménagers.
Le but de ces ateliers est de faire prendre conscience aux enfants du monde qui les entoure, qu'il soit naturel ou artificiel, pour qu'ils puissent ensuite développer une conduite éco-responsable.

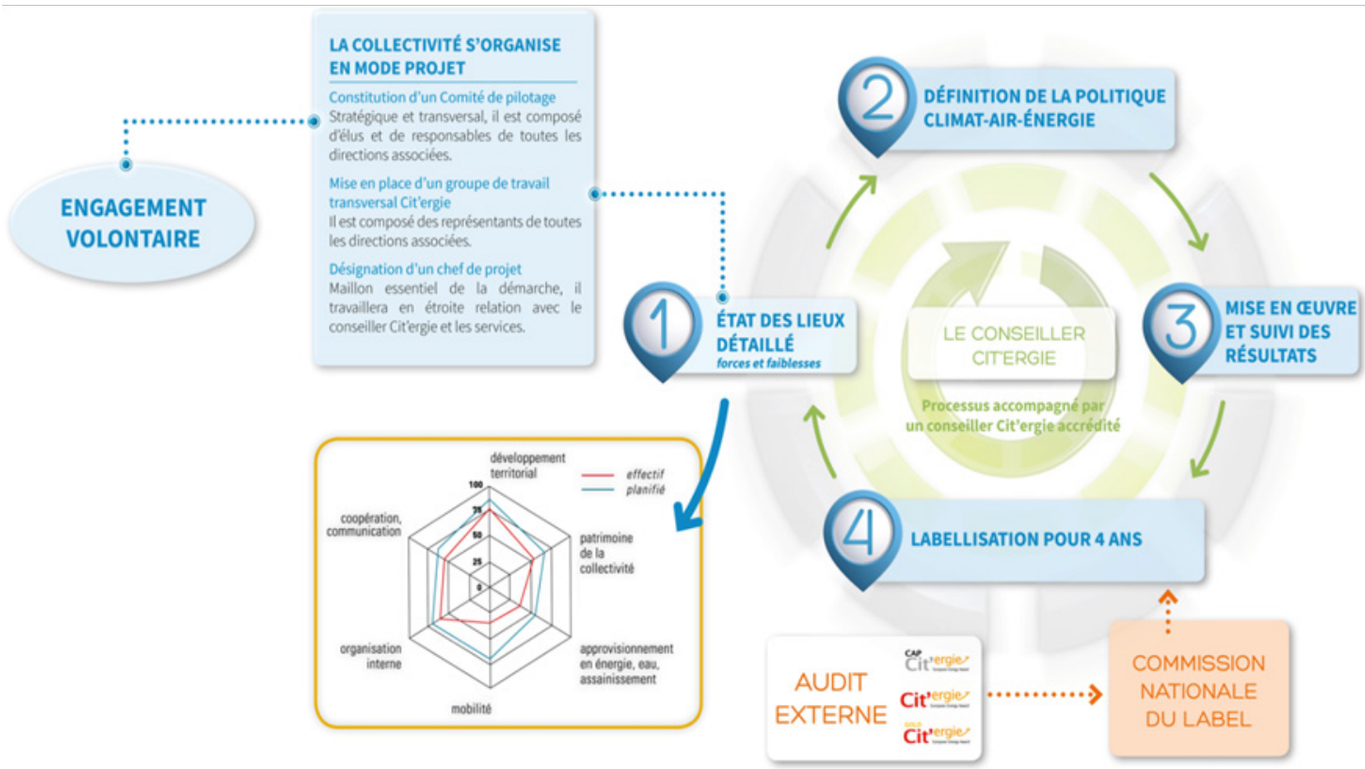

Quelques exemples d'actions :

- Dématérialisation des documents,
- Travail sur les économies d'énergie et d'eau,
- Rénovations écologiques de locaux,
- Travail sur la mobilité propre,
- Achats durables,
- Développer les énergies renouvelables,
- Soutien aux projets éco-écoles,

La création des outils de travail a été confiée à Stacy Robinet, notamment les tableurs de suivis de consommation ou le plan des actions à mettre en œuvre sur les 4 années. Chaque service a été consulté, afin de recueillir les engagements pris par tous pour davantage intégrer le développement durable au fonctionnement quotidien de la CCPT.

Suivi par un bureau d'études

La CCPT est suivie dans ses démarches par un bureau d'études (JPC Partner et Climat Mundi), mandaté par la CCPT et subventionné à hauteur de 70% par l'ADEME. Le budget total est de 25 520€.

Chaque année, un comité de pilotage est organisé, afin de faire le bilan de l'année écoulée, et tirer les conclusions de l'avancée du programme.
Ce projet de territoire se veut global, et intègre tous les acteurs liés au développement durable, comme le PETR du Pays de Thiérache ou les communes membres et tous les services de la CCPT, qu'ils soient administratifs ou techniques.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 41 24/06/2020 10:29:15

Service technique

Entretien des espaces verts et des bâtiments

Les chemins de randonnée sont entretenus régulièrement par l'équipe technique. Différentes techniques d'entretiens sont pratiquées : débroussaillage, tonte, taille de haie, tronçonnage, gyrobroyage et broyage de branchage.
L'ensemble des chemins entretenus représente près de 70 kilomètres et sont répartis sur l'ensemble du territoire avec trois circuits de randonnée principaux :
- **Le Val de Serre** : entre Montcornet et Résigny, et également, les six boucles de balades tout au long du Val de Serre. L'équipe y effectue en plus l'entretien des barrières en bois et le nettoyage des zones humides de Grandrieux et de Rozoy-sur-Serre,
- **Chemin des quatre vents** : autour de Montcornet, Lislet et Chaourse,
- **Par le Fond du Val** : boucle de 13 kms au départ de Parfondeval en passant par les Petites Ouïes, Brunehamel et Louvet.
- **Zones d'activités** :
En plus des chemins de randonnée, ils interviennent sur les zones d'activités de la Garenne à Lislet, de la Praille et de la zone du Grand hôtel à Rozoy-sur-Serre qui demandent à être entretenues régulièrement pour leur commercialisation.

- **Déchetteries de Rozoy-sur-Serre et Montcornet**, l'entretien des espaces verts est réalisé par l'équipe ainsi que le broyage de branchage (paillage mis à disposition des usagers). Pour pallier les absences lors des périodes de congés annuels et de formation des gardiens de déchetteries, l'équipe technique assure les remplacements.
- **L'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre** doit être maintenue propre et accueillante pour les camping-caristes.
- **Aux gîtes de Grandrieux**, l'entretien des espaces verts et des bâtiments est également effectué par l'équipe. Des petits travaux intérieurs y sont réalisés : plomberie, maçonnerie, peinture,...
- **Dans les quatre stations d'épuration**, l'entretien des espaces verts est réalisé.

- **À la piscine intercommunale de Chaourse**, en plus des espaces verts, l'équipe technique intervient pour de petits travaux sur le chalet, la pose de la terrasse, la mise en état du terrain pour les plantations et le nettoyage des bassins avant la saison.
Pendant l'hiver, le service assure l'approvisionnement en copeaux de la chaudière de la communauté de communes. Ils effectuent également l'entretien du matériel dans les ateliers et divers travaux au siège de la CCPT.

Travaux occasionnels

L'équipe technique intervient ponctuellement sur les communes du territoire :
- **Décorations de Noël** : les guirlandes sont posées et déposées à Dizy-le-Gros, Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Brunehamel, Montloué, Noircourt, Berlise et Chaourse. Actuellement, la CCPT loue une nacelle pour assurer cette mission de mutualisation.

Montage et démontage des chapiteaux

L'équipe technique prend en charge tout au long de l'année le montage et le démontage des chapiteaux de la communauté de communes mis à disposition des communes et des associations du territoire qui en font la demande pour diverses manifestations. En 2019, près d'une vintgtaine de communes a pû en bénéficier.

Autres services

Si le mois de décembre a vu le départ en retraite (après une dizaine d'années de labeur) de M. Gérard Renard, chef du service technique, en 2019, la mise en place du schéma de mutualisation a pris forme (un agent contractuel et un emploi aidé) avec la création d'une équipe espaces verts (tonte de pelouse, taillage de haies, débrousaillage et entretiens courants) opérant sur les communes de Montloué, Cuiry-les-Iviers, Grandrieux ou Rouvroy-sur-Serre.
À noter que la mutualisation est également effective dans un autre domaine avec un poste dédié au ménage dans les communes le souhaitant.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 42 24/06/2020 10:29:16

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 43 24/06/2020 10:29:16

Conception et impression

La cellule communication est responsable de la conception et la réalisation de l'ensemble des publications de la communauté de communes. Les différents services et certaines communes en faisant la demande, peuvent être accompagnés en régie pour réaliser des supports de communication.

Les publications et le numérique

• **Journaux de la CCPT** «Les portes de la Thiérache s'ouvrent», accompagnés des fiches PLUi /Urbanisme. Tirage : 3 750 ex. Trois publications ont été éditées en 2019.

• **Rapport d'activités**

• **Affiches et flyers piscine**

• **Affiche et livret La Fortifiée**

• **Agenda 2019**

• **Livrets du RAM**

• **Affiches diverses**

• **Cartes de voeux**

• **Création logos**

• **Affiches, flyers et livrets pour le service déchets**

• **Création de cartons d'invitation et de flammes**

• **Affiches et livrets**

facebook ... en chiffres

(du 1er janvier au 31 décembre 2019)
-16 513 connexions/mois (+37% / à 2018),
- 45 202 pages consultées/an (+80% / à 2018).
Des augmentations de fréquentation dues à :
- une meilleure visibilité de la page FB,
- une réactivité accrue vis à vis de l'information,
- une diversification des contenus locaux diffusés.

Le site Internet www.portes-de-thierache.fr a subi une refonte complète en juillet 2017. De par son ergonomie résolument moderne et un contenu sans cesse renouvelé, il attire de plus en plus de visiteurs.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 44 24/06/2020 10:29:25

Nos partenaires

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 45 24/06/2020 10:29:25

Le pays de Thiérache

Économie de proximité

Comme beaucoup de territoires ruraux, la Thiérache a vu disparaître, au fil des ans, nombre de ses commerces. Or, ces activités assurent un rôle essentiel en milieu rural. Non seulement elles sont indispensables pour répondre aux besoins des habitants mais elles contribuent également au dynamisme des centres-bourgs.

Dans ce contexte, les élus de Thiérache souhaitent accompagner les entreprises commerciales à travers un plan d'actions dont les objectifs sont simples : contribuer au maintien et au développement de l'économie de proximité à l'échelle de la Thiérache, améliorer la performance économique des entreprises, repenser la fonction commerciale des centres-bourgs et renforcer l'attractivité commerciale du territoire.

Ce programme ambitieux s'est traduit, en mars 2019, par le recrutement d'un chargé de mission commerce pour la Thiérache en la personne de Rama Toun.
Et pour se donner toutes les chances de réussite, les élus ont voulu que sa mission s'inscrive dans un cadre partenarial avec la CCI de l'Aisne pour lui permettre de bénéficier de ses pratiques et outils d'accompagnement des entreprises tout en s'appuyant également sur l'expertise de ses différents conseillers spécialisés. Il travaille également en complémentarité avec les structures locales d'accompagnement des entreprises, telle que la METS.

Deux axes prioritaires :

- **L'accompagnement des entreprises du territoire** (commerces, artisans et services) par une mission de terrain au quotidien pour détecter leurs préoccupations et besoins, conseiller ou orienter les chefs d'entreprise, assurer le montage et le suivi des différents dispositifs d'aides publiques en faveur des professionnels, proposer des sessions de formation professionnelle ou encore sensibiliser et accompagner les entreprises dans leur transition numérique.
- **L'appui aux Collectivités territoriales en matière d'aménagement commercial**. Pour ce faire, il travaille avec les élus du territoire à la prise en compte des enjeux commerciaux dans leur projet de revitalisation de centre-bourg et dans leurs documents d'urbanisme.

Le chargé de mission a rencontré 373 entreprises commerciales et artisanales dites de proximité :
- Thiérache du Centre : 102 visites
- Trois Rivières : 111 visites
- Thiérache Sambre et Oise : 101 visites

Bilan :

Les points positifs :
- Volonté des chefs d'entreprise de nouer davantage de liens avec les élus du territoire ;
- Produits de Thiérache de qualité ;
- Projets de redynamisation des centre-bourg à l'échelle de la Thiérache, soutenus par la Région Hauts-de-France ; (dont Montcornet).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 46 24/06/2020 10:29:26

Les points négatifs :
- Problèmes de trésorerie très importants pour de nombreux commerces du territoire ;
- Une vacance commerciale considérable qui nuit à l'image des centres bourgs et du territoire ;
- Débit internet lent ;
- Une activité commerciale quasiment nulle le samedi après-midi ;
- Carences en termes de services complémentaires à l'économie de proximité : services publics, services à la personne ;
- Problème d'équité entre les commerçants de certains centre-bourgs ;
- Absence de panneaux d'informations commerciales ;
- Méconnaissance des collectivités territoriales (Com com et PETR).

Programme d'actions :

À court terme : Auprès des entreprises commerciales et artisanales de proximité
- Mise en place et développement d'une application de fidélisation commerciale auprès d'un réseau de commerçants de Thiérache ;
- Création d'animations pour accompagner le déploiement de l'application fidélisation commerciale de Thiérache.

À moyen terme : Auprès des collectivités territoriales de la Thiérache
- Rencontre avec les 7 communes du Pays de Thiérache lauréates de l'appel à projet régional pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs (Guise, Hirson, La Capelle, Marly-Gomont, Montcornet, Saint-Michel et Vervins) : prise de connaissance de leurs projets, accompagnement technique sur les problématiques commerciales ;
- Réflexions sur la vacance commerciale à l'échelle de la Thiérache ;
- Définition et déploiement d'une signalétique commerciale.

Plan alimentaire territorial

Mise en place de la 2ème édition des classes alimentation, en partenariat avec le CPIE des Pays de l'Aisne :

4 écoles, soit 11 classes au total, ont pu bénéficier de ce dispositif.
Cela représente 238 élèves de maternelle et de primaire. Le coût total de l'opération s'élève à 4 084 €, ce qui revient à un peu plus de 17 € par élève.

La Communauté de communes des Portes de la Thiérache a sélectionné l'école de Montcornet pour participer à ce programme avec la classe de CP comprenant 22 élèves, sous la direction de Mme Loriette.

La classe alimentation s'est déroulée en 4 temps, à savoir :

- Un atelier de sensibilisation sur le thème de l'alimentation animé par le CPIE des Pays de l'Aisne le 2 avril 2019,
- Une visite d'une exploitation agricole, celle de Messieurs Decary et Bertrand, maraîchers à Dizy-le-Gros,
- Une séance de plantation de graines de légumes dans les jardins de l'exploitation,
- Et une séance cuisine avec la transformation de produits locaux. À cette occasion, les élèves ont pu confectionner une confiture aux courgettes. Cette animation était assurée par Mme Faucheux, l'entreprise « Le mouton bleu » établie à Chaourse.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 47 24/06/2020 10:29:27

Appel à Projet du Programme National pour l'Alimentation

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Thiérache a été lauréat de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) en février 2019, dans la catégorie « PAT en émergence ». Cela permet de bénéficier de 50 000€ de subventions (50% ADEME, 50% DRAAF), pour une durée de deux ans. L'objectif est de prétendre à la labellisation en 2020-2021.

Création d'un annuaire des producteurs de Thiérache en vente directe : recensement des producteurs en vente directe sur le territoire, élaboration d'un questionnaire à destination des producteurs, recueil des informations, prise de photos chez certains producteurs. La réalisation graphique de l'annuaire et son impression ont été confiées à un prestataire.

Au total, une cinquantaine de questionnaires ont été envoyés aux producteurs. Dans l'annuaire, 27 producteurs y figurent, ainsi que deux boutiques de terroir et deux marchés.

Un événement a été organisé pour marquer la sortie de cet annuaire. Il a eu lieu le samedi 12 octobre à la halle Michel Flandre de La Capelle. Diverses animations étaient proposées pour inviter les habitants à venir à la rencontre des producteurs tout en partageant un moment convivial.

Rédaction d'un Pacte Ambitions pour le PAT :

En juillet 2019, les membres du comité technique se sont réunis pour élaborer un document, appelé « Pacte d'Ambitions » du Plan Alimentaire Territorial, afin de préciser les quatre grandes ambitions que poursuit ce projet à savoir :

- Défendre l'identité territoriale du Pays en s'appuyant sur les atouts d'un pays d'herbage bocager, vers une agriculture durable ou bio,
- Sensibiliser les acteurs du territoire (producteurs, transformateurs) et ses habitants (consommateurs) à l'intérêt d'une agriculture et d'une alimentation durable,
- Reconnecter les habitants à leur territoire et avec leurs acteurs,
- Soutenir l'innovation et la formation pour accompagner des projets émergents.

Réflexion sur la mise en place d'une action commune entre le PETR du Pays de Thiérache et le PNR de l'Avesnois, dans le cadre du PACTE et du Contrat de Transition Écologique et Solidiare (CTES) :

Une première réunion a eu lieu entre le PETR et le PNR de l'Avesnois le 3 juin 2019, à Vervins. Les projets « PAT » de part et d'autre ont été présentés. Une idée d'action commune à mettre en place est ressortie à l'issue de cette réunion : développer ensemble une application mobile permettant de géo-localiser les producteurs inscrits dans une démarche de vente directe.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 48 24/06/2020 10:29:27

Valorisation de la biodiversité

Programme « Classes bocage » 2019 :

193 élèves au total répartis sur 4 écoles (une par communauté de commune) ;
40 élèves pour Rozoy-sur-Serre, 34 élèves pour Flavigny et Beaurain, 74 élèves pour Aubenton et 45 élèves pour Sains-Richaumont ;
6 700 € de budget total alloué au programme ;
Différents projets : chemin de randonnée, plantation de haie, hôtel à insectes et nichoirs à oiseaux.

Sorties nature « Qui se cache dans mon bocage ? » 2019 :

- 9 sorties dont 2 ateliers cuisines ;
- Animés par le CPIE de l'Aisne ;
- Communication : 50 affiches, 150 flyers, publication via l'office de tourisme sur facebook et newsletter.

Festival de l'oiseau et de la nature en Thiérache 2019 :

- Du 13 au 19 avril 2019 ;
- 1 concours photographe amateur ;
- 1 week-end complet à l'Abbaye de St-Michel ;
- 70 participants sur 1 semaine ;
- 6 sorties natures.

Programme LEADER

Le Programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un outil européen qui permet de soutenir et d'accompagner des projets locaux publics et privés, afin de mettre en valeur les espaces ruraux européens. Pour mener à bien cette stratégie LEADER, trois grands axes ont été définis :

- Favoriser l'accès aux services à la population par la coordination des initiatives et le maillage du territoire,
- Renforcer la mutualisation et la mise en réseau des acteurs de l'économie de proximité,
- Stimuler l'ouverture du territoire pour fédérer les acteurs socio-professionnels, les collectivités et les habitants autour d'une vision commune de la Thiérache.

En 2019, il n'y a pas eu de projets portés sur les Portes de la Thiérache, en revanche le PETR du Pays de Thiérache a porté différents projets :
- Projet d'évaluation à mi-parcours du programme LEADER 2014-2020, entre les territoires du Grand Beauvaisis, Coeur des Hauts-de-France et du Pays de Thiérache, d'un coût global de 20 000€ HT pour les trois territoires, pour le Pays de Thiérache cela permet d'avoir une subvention LEADER de 5 060€.

En parallèle, des ateliers ont été organisés avec les membres des comités de coopération sur leurs perceptions/attentes de la mise en oeuvre du programme LEADER. Ce projet a eu lieu entre avril et décembre 2019.
L'animation du programme LEADER : projet annuel qui permet de financer l'animation et la gestion du programme LEADER. Pour cette année, le coût de projet était de 76 062,80€ et la subvention LEADER de 60850,24€.
Les années précédentes, le programme LEADER du Pays de Thiérache avait subventionné la restauration d'un corridor écologique et la valorisation des zones humides de Parfondeval à hauteur de 15 022,40€. Ce dossier a été effectivement payé en décembre 2018.

En 2020, il devrait y avoir à minima 2 projets LEADER sur le secteur de la CCPT, à savoir celui de la compagnie de théâtre de La Bigarrure et celui de M.Grégoire Le Roux, pour la cidrerie «Le clos de la fontaine Hugo» de Rozoy-sur-Serre.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 49 24/06/2020 10:29:27

Habitat

De 2014 à 2019, le PETR du Pays de Thiérache et les 4 Communautés de communes qui le composent ont, en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne, mis en place à l'échelle de la Thiérache un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour :

- Améliorer la qualité du parc de logements privés en finançant les travaux ;
- Assurer la qualité des projets subventionnés ;
- Accompagner les propriétaires dans leurs démarches et les orienter afin de constituer un dossier de subvention ;
- Suivre et animer l'opération sur le Pays de Thiérache.

Ce dispositif portait sur les objectifs suivants :

- La lutte contre l'habitat très dégradé et indigne ;
- Le traitement pour la sécurité et la salubrité de l'habitat ;
- L'adaptation des logements pour l'autonomie de la personne ;
- La lutte contre la précarité énergétique ;
- Le traitement des logements locatifs indignes et moyennement dégradés.

Bilan PETR : 967 logements dont 765 logements propriétaires occupants et 202 logements.

7 452 100 € de crédits réservés dont 5 827 000 € de l'Anah, 487 400 € du Département de l'Aisne et 1 137 700 € des Communautés de communes et de la Région Hauts-de France.

BILAN DU PIG 2014/2019

Propriétaires occupants :

499 dossiers représentant un montant total de subventions de l'Anah de 4 290 808,00 €, de 903 219,00 € des Communautés de communes et de la Région HDF et de 198 139,00 € du Conseil départemental de l'Aisne pour un montant total prévisionnel de travaux de 10 563 936,00 €.

Pour la CCPT :

105 dossiers représentant 890 872,70 € de subventions de l'Anah, 188 679,47 € de subventions de la CC des Portes de la Thiérache et de la Région Hauts-de-France, 38 829,86 € de subventions du Conseil départemental de l'Aisne pour un coût prévisionnel de travaux de 2 668 774,23 €.

Propriétaires bailleurs :

23 dossiers représentant un montant total de subventions de l'Anah de 358 622 €, de 94 243 € des Communautés de communes et de la Région HDF et de 39 669 € du Conseil départemental de l'Asine pour un montant total prévisionnel de travaux de 1 192 510 €.

Pour la CCPT :

8 dossiers représentant 122 718 € de subventions de l'Anah, 26 307 € de subventions de la CC des Portes de la Thiérache et de la Région Hauts-de-France, 9 778 € de subventions du Conseil départemental de l'Aisne pour un coût prévisionnel de travaux de 454 943 €.

Labellisation du Pays de Thiérache « Guichet Unique de l'Habitat » par le Conseil régional des Hauts-de-France en décembre 2019

Ce guichet est un service public de proximité, totalement gratuit, dédié à l'habitat et à toutes les questions que peuvent se poser les particuliers et les professionnels à ce sujet. Il exerce une triple ambition :

- Accompagner tous les porteurs de projet qu'ils soient locataires ou propriétaires ;
- Informer les habitants sur les politiques et dispositifs mis en œuvre par le PETR du Pays de Thiérache, ses Communautés de communes membres et ses partenaires (Etat, Région Hauts-de-France, Action logement) ;
- Fédérer les professionnels de l'habitat autour d'un projet partagé.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 50 24/06/2020 10:29:28

L'Office de tourisme

Institué sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'Office de tourisme du Pays de Thiérache a été créé par délibération du Pôle d'équilibre territorial et rural de Thiérache le 20 juin 2014, à compter du 1er juillet 2014. De manière générale, l'Office de tourisme a vocation à assurer la promotion et le développement touristique de la Thiérache de l'Aisne, ce qui représente un territoire de 160 communes et 4 communautés de communes réparties sur une aire géographique de 1 600 km² (Thiérache du Centre, Pays des Trois Rivières, Thiérache Sambre et Oise, Portes de la Thiérache).

L'établissement assure les missions qui lui ont été déléguées par le PETR de Thiérache et conformément à ses statuts, à savoir :

- Accueil et information touristique,
- Promotion de la destination, en coordination avec les politiques de Aisne Tourisme et le Comité régional du Tourisme,
- Communication touristique,
- Animation, accompagnement et mise en réseau des prestataires touristiques publics et privés exerçant sur le territoire intercommunautaire,
- Conception de produits touristiques et leur commercialisation pour la cible grand public dans le cadre de la législation en vigueur,
- Appui au développement de l'offre touristique,
- Mise en oeuvre de la politique locale du tourisme.

Ses actions :

- Présence sur les salons nationaux et internationaux,
- Organisation de tours éducatifs à destination des professionnels du tourisme,
- Définition d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information à l'échelle de la Thiérache,
- Organisation de conférences, d'événements et d'ateliers thématiques à destination des professionnels du tourisme,
- Gestion des relations presse,
- Actions de promotion dans des lycées, des événements et online,
- Conception d'éditions touristiques,
- Conception de produits touristiques (activités) destinés aux groupes.

Participation aux salons «grand public» :

- 4ème participation au salon TOURISSIMA de Lille, les 25, 26 et 27 janvier 2019 : 768 prospects captés en 2019 (contre 2 073 en 2018 et 2252 en 2017).

Baisse conséquente de la fréquentation du stand de l'office de tourisme par la non mise à disposition des goodies, contrairement aux années précédentes. En effet, la présence de goodies à disposition attire énormément et augmente donc la fréquentation mais malheureusement pour le simple fait du « cadeau-souvenir ».

Les visiteurs ayant fréquenté le stand s'intéressaient réellement à la destination. La participation au salon est maintenue pour 2020.

- 13 mars 2019 : Foire aux dépliants du Nord (Le Quesnoy),

- 21 mars 2019 : Foire aux dépliants de l'Aisne (Bohain-en-Vermandois),

2019 était la 8ème et dernière année de la foire aux dépliants de Le Quesnoy. En effet, à la suite de la restructuration de l'agence de développement touristique du Nord, la nouvelle organisation n'organisera pas d'évènement similaire en 2020,

- 2ème participation au salon SENIOREVA de Lille, les 3, 4 et 5 octobre : 715 prospects touchés (contre 506 en 2018). La participation à cette seconde édition fut une réussite pour l'OT par rapport à l'année précédente en terme de visiteurs.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 51 24/06/2020 10:29:28

Communication - numérique

Le top 3 des publications aimées et partagées en 2019 (FACEBOOK) :

1- Passage du Tour de France en Thiérache (publié le 29 juin), « Dans 10 jours, le Tour de France passera par la Thiérache. La troisième étape de cet évènement sportif mythique sera l'occasion de nombreuses animations autour du vélo. Pour vous poster et essayer de trouver la place idéale, voici le parcours… », 49 882 personnes touchées et 10 325 interactions, 2 482 réactions, commentaires et partages, 7 843 clics sur la publication

2- Les églises fortifiées de Thiérache (publié le 19 janvier), « Branchez vos écrans vendredi prochain à partir de 16h30 ! On parlera des églises fortifiées de Thiérache sur Arte dans l'émission « Invitation au voyage ». A ne pas manquer ! », 25 714 personnes touchées, 3 830 interactions, 1 668 réactions, commentaires et partages, 2 162 clics sur la publication

3- La boucherie d'Origny-en-Thiérache (publié le 4 juillet), « Envie d'un barbecue ? Pour trouver de la viande de qualité, Gille vous donne son secret… il va à la Boucherie d'Origny-en-Thiérache » (Terres de secrets), 18 961 personnes touchées, 4 287 interactions, 1 031 réactions, commentaires et partages, 3 256 clics sur la publication.

Top 3 des rubriques les plus consultées (SITE INTERNET) :

1- Agenda de l'office de tourisme : 10 577 vues
2- Parfondeval, plus beaux villages de France (rubrique des incontournables) : 5 239 vues
3- Site abbatial de Saint-Michel (rubrique des incontournables) : 2 264 vues

Vendre la destination aux groupes

Réservations effectuées en 2019 :
- 43 réservations groupes (= 2018),
- 48 165,90 € de chiffre d'affaire généré (- 8%),
- 1 543 personnes reçues sur le territoire,
- 23 partenaires sollicités.

Top 3 des lieux de visites :
1- Familistère de Guise (22 prestations),
2- Églises fortifiées : Parfondeval et musée de la Thiérache (19 prestations),
3- Fabriques de Maroilles : Leduc à Sommeron, Ferme de la Fontaine Orion à Haution et Ferme du Pont des Loups à Saint-Aubin (12 prestations).

Top 5 des demandes d'information :
Tous modes de contact confondus, les principales demandes des visiteurs portent sur les centres d'intérêt suivants :
1- Informations touristiques sur la destination Thiérache (31,40 %),
2- Patrimoine culturel : musées, châteaux,… (23,70 %),
3- Informations pratiques : coordonnées des mairies, demande de direction, … (13,20 %),
4- Fêtes et manifestations (5,50 %),

Accueil et information sur les événements locaux :
- 1er Mai du Familistère (Guise) : 212 demandes,
- La Vétiflette (9 juin à La Capelle) : 62 demandes,
- La Foire aux fromages (31 août, 1 et 2 septembre à La Capelle) : 645 demandes,
- Les Journées européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre à Guise – Saint-Michel - Parfondeval - Vervins) : 128 demandes.

Infos Parfondeval
En août, une permanence d'accueil s'est tenue au Relais de la chouette pendant 10 après-midis grâce aux bénévoles de l'association «Les amis de Parfondeval et des alentours».
Bilan : 206 visiteurs ont été accueillis, 90 ont emprunté un audio-guide. La journée de l'art et de l'artisanat s'étant déroulée sous la pluie continue, peu de visiteurs ont fait le déplacement.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 52 24/06/2020 10:29:29

Actions réalisées en 2019 :

- Mise en place des relais d'information touristique :

Formalisation du partenariat par voie de convention avec l'association des Copains d'Thiérache et le syndicat d'initiative du Nouvion en Thiérache, définition des supports de communication et du mobilier d'information touristique qui sera mis à disposition par l'office de tourisme auprès des relais d'information. Contrairement aux bureaux d'information touristique, les relais ne bénéficient pas de la présence d'un agent de l'Office de tourisme. Ce sont des bénévoles ou salariés des structures qui tiennent les permanences ;

- **Projet d'aménagement des espaces de l'Office de tourisme** en vitrine touristique : engagement de la réflexion avec la définition des nouveaux espaces de l'office de tourisme (accueil / boutique, bureaux, espace de convivialité) et démarrage d'une étude pré-opérationnelle avec l'accompagnement d'un cabinet-conseil. Le projet de réaménagement complet des locaux est budgétisé à plus de 100 000€ ;

- **Internet de séjour** : lancement de la réflexion pour le déploiement d'un Internet de séjour sur le territoire afin de permettre à chaque visiteur ou habitant d'être informé de ce qu'il peut voir et faire à proximité du lieu où il se trouve. Cette action est menée en lien avec la démarche de collecte des secrets.

La demande touristique en 2019 :

2019 : 5 568 demandes traitées,
2018 : 6851,
2017 : 7031,

Raison de la baisse de demandes enregistrées en 2019 :

Participation aux salons : l'office de tourisme n'a pas participé au salon du tourisme à Paris.
En 2018, cela avait fait progresser les statistiques de mars (+ 1 200 demandes).

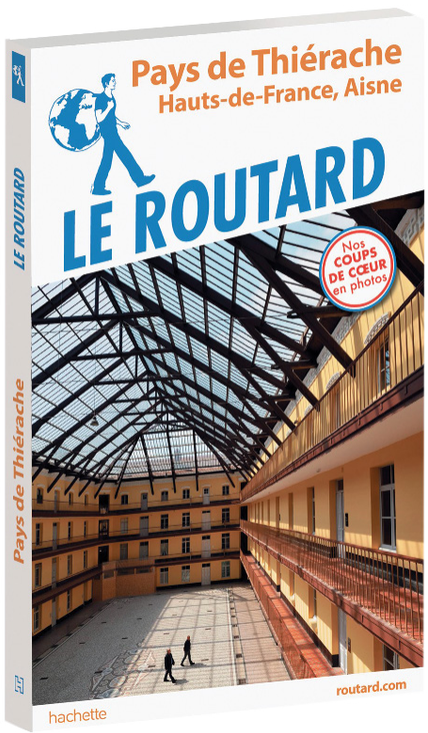

Demandes touristiques hors salon du tourisme :

Le nombre de demandes touristiques effectuées hors salon (bureaux d'information
touristique, événements locaux, relais d'information touristique) augmente quant à elle :
- Première collecte de statistiques de fréquentation touristique auprès des relais 'information touristique (Les Copains d'Thiérache à Guise et le syndicat
d'initiative du Nouvion-en-Thiérache) : 1219 demandes,
- Bureau d'information de Guise : 356 demandes comptabilisées entre le 1er juin et le 31 août. Le bureau saisonnier, installé au sein du Théâtre du Familistère, était ouvert les vendredis, samedis et dimanches de 10 heures à 18 heures. Le nombre de jours de présence cumulé pendant la durée d'ouverture correspond à 41 jours.
- Foire aux fromages de La Capelle, édition spéciale dédiée à la sortie officielle du Guide du Routard du Pays de Thiérache : 645 demandes.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 53 24/06/2020 10:29:29

Les associations partenaires

La Communauté de communes accompagne l'association intercommunale TACT depuis sa création en 2003.

TACT a pour objet le développement de la culture et l'animation (excursions, voyages, semaine musicale, fête du val de Serre, camps d'ados...), sur le territoire des Portes de la Thiérache. Elle gère également l'école de musique. Divers instruments sont proposés : saxophone, trompette, clarinette, flûte traversière, piano, batterie et guitare classique. De l'éveil musical est également proposé pour les enfants de 3 à 6 ans.

Bilan des animations 2019 :

- On dénombre une constante évolution du taux de fréquentation par rapport aux années antérieures (46 élèves en 2018/2019 contre 41en 2017/2018). Les instruments en poupe sont la guitare, le piano et les percussions/batteries.
- Cette saison les élèves se sont tous retrouvés pour un sympathique Noël de l'école de musique le 15 décembre 2018 où toutes les familles étaient conviées pour un gouter festif. Puis ont participé à la Semaine Musicale 2019 en faisant les 1ères parties des concerts et à la Fête de la musique le 21 juin 2019 où les différents professeurs ont auditionné leurs membres.
- Une Sortie en bus le 13 avril 2019 aux cerfs volants de Berck a rassemblé 110 personnes.
- La Semaine Musicale du 01 juin au 10 juin 2019, a réuni près de 600 spectateurs.
- La Fête et la Course du Val de Serre, le 21 juillet, a rassemblé près de 70 coureurs. Puis près de 200 personnes sont venues, sous un magnifique soleil, festoyer aux Olympiades.

- Le camp pour adolescents du 2 au 9 août 2019 au Camping d'Ohlain a rassemblé 23 jeunes qui ont pu découvrir les joies de la mini moto, de l'escalade, du trampo jump, de la luge sur rail, du ski à roulettes… ou encore de la vie en communauté programme qu'ils avaient eux-mêmes conçu lors d'une journée préparatoire. Leur investissement lors de la fête du val de serre, en tenant un stand de vente de glaces, leur a permis de gagner assez d'argent pour se payer l'entrée d'un match de foot (Lens/Guingamp). Cette animation est en partie financée par la CAF de l'Aisne.
- Une Sortie en bus le 10 août 2019 à Paris (Panthéon et Père Lachaise) a rassemblé 55 personnes.
- Une Sortie en bus le 25 août 2019 à Berck a rassemblé 110 personnes sur les plages du Nord.

En 2019, l'aide versée par la CCPT en faveur de TACT s'est élevée à 16 000 € concernant le registre de l'animation et à 25 265 € pour l'école de musique.

Le GIC

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) perçoit une subvention de 750€/an.

Cette subvention sert à financer les heures de surveillance que l'agent, Nelly Janier Dubry, effectue sur le Val de Serre tout au long de l'année.

Ses missions sont de vérifier s'il n'y a pas de dégradations ou de dégâts de nuisibles notamment lapin.

Elle fait également de la prévention sur la réglementation : chiens non tenus en laisse, interdiction des véhicules à moteur, etc.

La Bigarrure (théâtre)

La Communauté de communes est partenaire de la troupe de théâtre «La Bigarrure» en apportant un soutien financier et logistique. En 2019, la participation financière de la CCPT était de 2 500€.

Cette troupe professionnelle est en résidence à Rozoy-sur-Serre depuis 2007 dans des locaux mis à disposition par la CCPT (Zac de la Praille) et la commune.

La compagnie est dotée d'un matériel scénique mobile qui lui permet de jouer partout, aussi bien devant les scolaires que le grand public.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 54 24/06/2020 10:29:29

Les finances

Après 3 années de résultat d'exercice positif (2015 à 2017), le BP clôturait en déficit en 2018 (- 37 731 €). En 2019, le BP clôture de nouveau en positif, que ce soit en investissement et en fonctionnement. La situation financière est relativement saine depuis 5 ans (malgré une baisse inquiétante en 2018, et un résultat de clôture en légère baisse), la situation reste fragile, les recettes fiscales évoluent peu alors que les attributions de compensations augmentent fortement. La vigilance sur les dépenses de fonctionnement a permis de relancer des investissements sur fonds propres, qui seront poursuivis en 2020.

Résultat de l'exercice 2016	Fonctionnement	+ 236 680 €
	Investissement	+ 344 648 €
Résultat de l'exercice 2017	Fonctionnement	+ 157 675 €
	Investissement	+ 225 173 €
Résultat de l'exercice 2018	Fonctionnement	+ 326 700 €
	Investissement	- 364 431 €
Résultat de l'exercice 2019	Fonctionnement	+ 308 037 €
	Investissement	+ 159 238 €

Les dépenses de fonctionnement

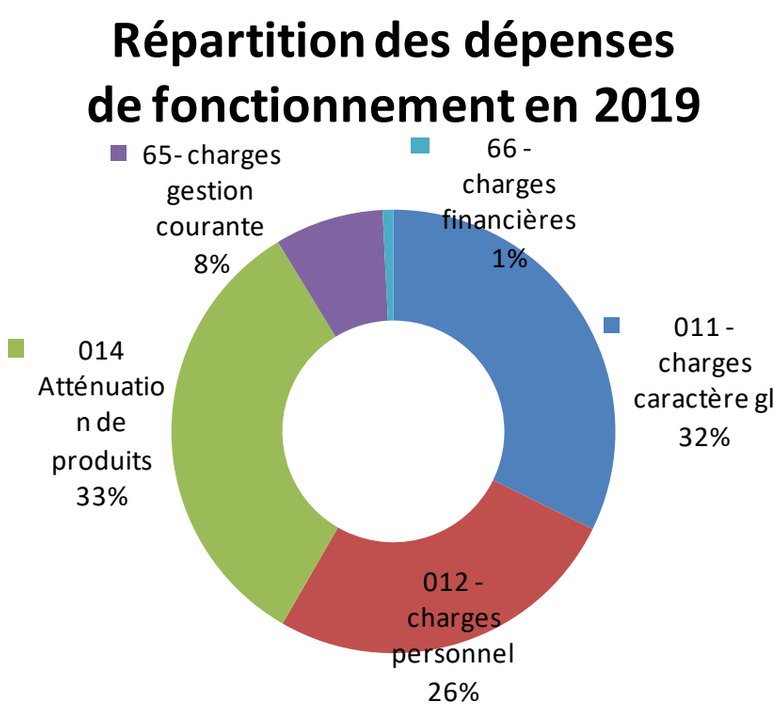

Les dépenses liées au fonctionnement courant d'une collectivité regroupent principalement :

- les frais de rémunération des personnels ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité ;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 55 24/06/2020 10:29:29

Concernant les dépenses de fonctionnement,(schématiquement 1/3 - 1/3 - 1/3) :

- sur les 32% concernant les charges générales (couleur bleue), 60% de ces charges sont imputées aux dépenses liées aux déchetteries, soit environ 650 000€ par an.
La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) devant augmenter irrémédiablement chaque année, l'orientation politique voulue par la CCPT, désireuse de contenir les coûts pour ce poste de dépenses a donc favorisé la mise en place de la tarification incitative.

- les 33% correspondant à l'atténuation des produits (couleur verte) sont constitués essentiellement par les attributions de compensation des communes, c'est à dire le reversement de la fiscalité professionnelle aux communes.

Au 31/12/2019, la CCPT comptait 12 agents titulaires, 8 agents non titulaires, 1 apprenti et 16 emplois aidés.
Pour 2019, les dépenses de personnel titulaire sont en légère baisse – 5,17% (329 146€), les dépenses de personnel non titulaire sont en augmentation + 10,46% (243 627€), dont certains postes sont subventionnés.
Sur les 881 425 € de charges de personnel, la CCPT a perçu en 2019 environ 266 000 € d'aides au poste et remboursement assurance.

En 2019, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 3,76% par rapport à 2018 (contre +5,92% l'année précédente), pour atteindre 3 382 048 €.

Les principaux postes de dépenses sont :

- **Collecte, tri et traitement des déchets** (porte à porte et déchetteries), soit 701 327 €, dépense en légère augmentation chaque année (+2% en 2018, +4% en 2019). Cet article continuera d'augmenter suite aux nouveaux marchés publics et à la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP),
- **Études et recherches** pour 100 846 € : tarification incitative (subvention 70% par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), Tiers lieux du numérique (subvention 80% du Conseil régional), TZDZG pro (subvention 100% ADEME), Natura 2000 (subvention 100% Etat/Europe), article en forte hausse x 2,5,
- **Les dépenses liées à la piscine intercommunale :** +7% en 2019 (51 994 €) quelques pannes mécaniques sur pompes et chaudière + coûts combustible, électricité et eau en hausse,
- **Dépenses de formation** pour 35 478 € (- 30%) , 80% concerne le chantier d'insertion,
- **Entretien et réparation voirie** pour 22 462 € (-7%) : fauchage des chemins communaux et du Val de Serre,
- **Maintenance** pour 18 717 € (+35%) : dépenses liées aux serveur (informatique, tél), copieurs, logiciels…
- **Les assurances** pour 17 363 € dont 40% pour flotte de véhicules,
- **Locations mobilières** (13 399 €) ont diminué -20% (portakabin, nacelle).

Autres postes de dépenses :

Postes de dépenses en hausse :
Eau et assainissement pour 13 924 € (+32%),
Combustibles pour 18 445 € (+53%),
Fournitures petits équipements pour 11 832 € (+38%, TZDZG),
Frais de télécommunication pour 10 025 € (+12%),
Fournitures de voirie pour 3 360 € (+73%).

Postes de dépenses en baisse :
Électricité pour 11 470 € (-16%),
Fournitures d'entretien pour 11 124 € (-30%),
Fournitures administratives pour 1 990 € (-52%),
Fêtes et cérémonies pour 2 817 € (-65%),
Transports collectifs pour 5 863 € (-32%),
Autres services extérieurs pour 402 € (-96%).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 56 24/06/2020 10:29:30

Les recettes de fonctionnement

En 2019, les recettes de fonctionnement ont augmenté de près de 18% (en considérant les recettes 2018 sans versement assurance piscine), alors qu'en 2018, elles étaient en baisse de 3%

Augmentation de 32% des dotations / subventions (+ 126 613 €),
Augmentation de la fiscalité ménages de 12%, + 132 232 €, dont 110 809 € de TEOM (augmentation du taux en 2019 de 2 pts),
Augmentation de la fiscalité professionnelle de 12% (+ 179 856 €),
Recettes de valorisation des déchets en légère baisse (- 8 779 €).

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
73 - Impôts et taxes	1 930 734 €	2 086 278 €	2 261 411 €	2 438 631 €	2 549 470 €	2 853 981 €
70 et 75,77 - Produits services , gestion courante & exceptionnels	75 706 €	89 620 €	97 214 €	72 775 €	507 385 €	105 336 €
74 - Dotations, subventions, participations	476 405 €	518 075 €	499 972 €	510 186 €	389 599 €	516 212 €
013- remboursement personnel	203 248 €	198 322 €	190 455 €	193 885 €	182 331 €	241 169 €
013 - recettes recyclages déchets	174 440 €	138 104 €	161 934 €	148 586 €	154 555 €	145 776 €
TOTAL	**2 860 533 €**	**3 030 398 €**	**3 210 987 €**	**3 364 063 €**	**3 783 340 €**	**3 862 473 €**
évolution/n-1		**5,94%**	**5,96%**	**4,77%**	**12,46%**	**2,09%**

507 385€

Les explications concernant cette somme qui pourrait dénoter par rapport aux années précédentes :
- près de 400 000€ correspondent au remboursement des assurances suite aux travaux effectués à la piscine intercommunale, une somme qui gonfle donc artificiellement les recettes de fonctionnement.

La fiscalité

Les impôts et taxes (73) ont globalement progressé de 2,43% entre 2017 et 2018 et de 11,94% entre 2018 et 2019. En 2020, une stabilisation est prévue.
Pour 2019, l'augmentation est essentiellement dûe à l'augmentation de la TEOM (+110 809 €) et non au dynamisme des bases qu'elles soient des ménages ou professionnelles.

Pour la fiscalité professionnelle, l'augmentation est essentiellement liée à la fiscalité de 8 nouvelles éoliennes (+ 110 147 € d'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de réseaux)). Légère augmentation de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) + 34 351 €. La majeure partie de cette nouvelle recette est reversée aux communes membres.

Pour 2020, il est proposé une augmentation de la TEOM de 1 point, pour atteindre 13% (en sachant qu'il faudrait 14,78% pour équilibrer le service déchets en 2020). Les autres taxes sont proposées au même taux.

Rappel concernant les taxes (2019) :
Taxe d'habitation : 6,04%
Foncier bâti : 3,81%
Foncier non bâti : 6,72%
Cotisation Foncière Entreprise (CFE) unique : 18,78%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 12%

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 57 24/06/2020 10:29:30

Évolution de la fiscalité 2013/2019

TAXES MÉNAGES	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	338 065€	365 387€	341 464€	348 984€	353 340€	357 070€
Taxe foncière bâti	188 354€	195 238€	201 555€	207 126€	206 350€	218 851€
Taxe fonc non bâti	102 380€	100 786€	101 658€	102 180€	103 354€	108 546€
TEOM	413 200€	433 631€	440 260€	439 741€	500 758€	611 567€
Taxe GEMAPI					22 636€	24 000€
TAXES PROFESSIONELLES	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
CFE	273 609€	248 346€	299 005€	313 852€	309 119€	363 248€
CVAE	293 597€	244 931€	248 664€	273 520€	309 514€	343 865€
TASCOM	43 641€	41 231€	41 349€	44 119€	41 199€	43 191€
IFER	214 285€	344 294€	500 634€	589 842€	636 783€	746 930€
TOTAL	**1 922 636€**	**2 085 778€**	**2 234 729€**	**2 418 244€**	**2 501 086€**	**2 814 538€**
Évolution / n-1		8,49%	7,14%	8,21%	3,31%	11,14%

Liste des abréviations :
CFE : Cotisation foncière Entreprise
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.
IFER: Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises.
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales.

Dotation, subventions et participations

En 2018, ce chapitre avait très fortement baissé en partie du à l'absence de rattachement de certaines recettes sur des dépenses 2018. Aussi, en 2019, une attention particulière a été portée afin d'être au plus près de la réalité dépenses / recettes correspondantes.

- Dotation de l'Etat pour 185 047 € (légère hausse par rapport à 2018, + 7 666 €),
- Perception des subventions Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPcv) (43 289 €) et Fonds Régional pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (FREME) pour animation TEPcv (44 715 €), sur dépenses 2017/2018/2019,
- Perception subventions de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) (70 196 €) pour le programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage (ZDZG) sur dépenses 2018/2019.
- Subvention ADEME pour Cit'ergie à hauteur de 6 055 € (70% de la dépense),
- Subvention Région pour l'étude Tiers Lieux numérique à hauteur de 9 763 € (80% de la dépense),
- Subvention AESN pour le plan de gestion différenciée à hauteur de 4 550 € (70% de la dépense),
- Subvention Natura 2000 à hauteur de 24 977 € (100% de la dépense Etat/Europe),
- Subvention rattachée de l'ADEME pour la Tarification incitative pour 23 142 € (70% de la dépense),
- Subvention du département pour le chantier d'insertion à hauteur de 42 778 € (3 semestres),
- Subvention CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse à hauteur de 13 273 €.

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 58 24/06/2020 10:29:30

Conclusion

En 2019, on constate un excédent de fonctionnement de 308 037 €, contre un excédent « artificiel » en 2018 de 326 700 € en 2018 (déficit en réalité de 50 515 €). Le résultat de clôture retrouve donc une courbe ascendante (baisse de 3% en 2018, seule baisse depuis 6 ans). La CCPT retrouve donc une certaine stabilité financière (+13% sur le résultat de clôture).

Il faut toutefois être vigilant dans l'analyse et ne pas puiser dans les réserves accumulées pour financer une partie du fonctionnement. Les réserves doivent financer des projets d'investissement ou encore servir à la mise en place de nouveaux services, à l'image du Service Public Itinérant (SPI).
En 2020, au sens strict (sans prise en compte des résultats cumulés), la section de fonctionnement devrait encore être en déficit.

La situation est donc meilleure puisque le résultat de clôture 2019 a progressé de près de 150 000 € par rapport à 2018 (+13%). Les finances restent tout de même fragiles malgré la reconstitution d'une trésorerie confortable depuis 4 ans (environ 700 000 €). Il convient de maitriser les dépenses de fonctionnement et revoir la fiscalité ou les reversements de fiscalité professionnelle à court terme.

Les investissements (TTC)

- Financement de la **ZAC du Grand Hôtel** à Rozoy-sur-Serre : reprise du déficit (50 485 €) et acquisition de parcelles (44 340 €), financé par les fonds propres CCPT,
- **Travaux de voirie** à Rozoy-Sur-Serre (rue de la Praille) pour 62 420 € subventionnés à hauteur de 21 996 € (Conseil départemental),
- Acquisition du camping car pour le **SPI** (65 000 €), financé à 80% par l'Etat (DSIL),
- **Le remboursement des emprunts** à hauteur de 79 736 € (piscine et zones d'activités),
- **Frais d'études pour la construction de la déchetterie de Montcornet** à hauteur de 17 635 €, financés à hauteur de 70% par Etat et Département,

Subvention aux particuliers dans le cadre du **PIG** à hauteur de 35 507 €,
Fin des travaux de réhabilitation du siège (18 607 €),
Fin des **travaux d'étanchéité piscine** (17 874 €), pris en charge par l'assurance,
Financement du déploiement de la fibre à l'USEDA (6 682 €),
Travaux sur déchetterie de Rozoy-sur-Serre suite sinistre incendie (17 508 €), pris en charge par l'assurance
Acquisition de matériels pour 11 641 € (bacs de tri, équipe technique, chantier d'insertion),
Acquisition de matériel informatique et mobilier (3 375 €).

Investissements budgétisés en 2019 mais non réalisés ou reportés :

- Construction de la déchetterie de Montcornet (étude en cours, début des travaux prévu fin 2020),
- Versement au budget annexe Assainissement Collectif (AC) pour les travaux d'assainissement réalisés à Montcornet en 2019 (déficit moins important que prévu, le versement au BA est budgétisé sur 2020),
- Mise en place du dispositif d'aides aux entreprises (en cours de conventionnement avec la région, mise en place en avril/mai 2020),
- Acquisition bâtiment pour garage SPI (janvier 2020),
- Aménagement de l'entrée du Val de Serre à Montcornet (acquisition parcelles reportée à 2020 et aménagement reporté à 2021),
- Réhabilitation d'un immeuble pour le siège de TACT (été 2020).

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 59 24/06/2020 10:29:31

Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
320, rue des Verseaux 02360 Rozoy-sur-Serre
Tel : 03 23 98 04 54 - Fax : 03 23 98 87 67
Email : contact@portes-de-thierache.fr

www.portes-de-thierache.fr

RAPPORT ACTIVITES 2019.indd 60 24/06/2020 10:29:31